

Comment concilier cette constatation formelle de l'inauthenticité de certains textes avec la phrase de la constitution dogmatique sur la Révélation divine du concile de Vatican II qui nous assure au contraire d'une transmission fidèle des paroles de Jésus : " Ces quatre Evangiles dont elle [l'Eglise] affirme sans hésiter l'historicité, transmettent fidèlement ce que Jésus, le fils de Dieu, durant sa vie parmi les hommes, a réellement fait et enseigné pour leur salut éternel, jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel. »

Il apparaît en toute clarté que le travail de l'Ecole biblique de Jérusalem a apporté à la déclaration du concile un démenti rigoureux.

Histoire des textes

Ce serait une erreur de croire que, dès qu'ils furent rédigés, les Evangiles constituèrent les Ecritures fondamentales du christianisme naissant et que l'on s'y référerait au même titre que l'on se référerait à l'Ancien Testament. L'autorité prédominante était alors celle de la tradition orale véhiculant les paroles de Jésus et l'enseignement des apôtres. Les premiers écrits qui circulèrent et qui prévalurent bien avant les Evangiles ont été les épîtres de Paul : n'avaient-elles pas été rédigées plusieurs décennies plus tôt ?

On a vu qu'avant 140 il n'existait aucun témoignage attestant que l'on connaissait une collection d'écrits évangéliques, contrairement à ce qu'écrivent encore de nos jours certains commentateurs. Il faut attendre 170 environ pour que les quatre Evangiles acquièrent le statut de littérature canonique.

Circulaient aussi, en ces premiers temps du christianisme, de multiples écrits sur Jésus qui, par la suite, n'ont pas été retenus comme dignes d'authenticité et que l'Eglise commanda de cacher, d'où le nom d'apocryphes. Il reste de ces textes des œuvres bien conservées parce qu'elles « jouissaient de l'estime générale », nous dit la Traduction œcuménique, comme la didachè ou l'épître de Barnabé, mais malheureusement d'autres furent écartés de façon plus brutale » et il n'en reste que des fragments. Considérés comme des véhicules de l'erreur, ils furent soustraits aux yeux des fidèles. Pourtant, des œuvres comme les Evangiles des Nazaréens, les Evangiles des Hébreux, les Evangiles des Egyptiens, connues par des relations des Pères de l'Eglise, s'apparentaient d'assez près aux Evangiles canoniques. Il en est de même de l'Evangile de Thomas, et de l'Evangile de Barnabé.

Certains de ces écrits apocryphes contiennent des détails fantasmagoriques, produits de l'imagination populaire. Aussi des auteurs d'ouvrages sur les Apocryphes en citent-ils avec une très évidente satisfaction des passages à proprement parler ridicules. Mais de tels passages peuvent être retrouvés dans *tous* les Evangiles. Rappelons simplement la description fantaisiste des événements que Matthieu prétend s'être produits à la mort de Jésus. On peut trouver des passages manquant de sérieux dans tous ces écrits des premiers temps du christianisme : il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître.

L'abondance de la littérature sur Jésus conduisit l'Eglise en phase d'organisation à effectuer des éliminations. Peut-être cent Evangiles ont-ils été supprimés ? Quatre

seulement ont été conservés pour entrer dans une liste officielle d'écrits néotestamentaires qui constituent ce qu'on appelle le " Canon ".

Marcion, au milieu du II^e siècle, poussa fortement les autorités ecclésiastiques à prendre position. C'était un farouche adversaire des Juifs, qui rejetait alors tout l'Ancien Testament et ce qui, des écrits postérieurs à Jésus, lui paraissait s'y rattacher de trop près ou provenir de la tradition judéo-chrétienne. Marcion ne reconnut comme valable que l'Evangile de Luc, parce que, pensait-il, il était le porte-parole de Paul, ainsi que les écrits de Paul.

L'Eglise déclara Marcion hérétique et mit dans son canon toutes les épîtres de Paul mais avec les autres Evangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean et adjoignit aussi quelques autres œuvres comme les Actes des Apôtres. Cependant, la liste officielle varie avec le temps en ces premiers siècles de l'ère chrétienne. Des œuvres considérées plus tard comme non valables (apocryphes) y figurèrent momentanément, tandis que d'autres œuvres, que le canon actuel du Nouveau Testament contient, en étaient exclues à cette époque. Les hésitations durèrent jusqu'aux conciles d'Hippone en 393 et de Carthage en 397. Mais les quatre Evangiles y figurèrent toujours.

Avec le R.P. Boismard, il faut regretter la disparition d'une prodigieuse somme de littérature déclarée apocryphe par l'Eglise car elle avait un intérêt historique. Cet auteur lui donne, en effet, une place dans sa Synopse des 4 Evangiles à côté des Evangiles officiels. Ces livres existaient encore, remarque-t-il, dans les bibliothèques vers la fin du IV^e siècle.

Ce siècle est une époque de sérieuse mise en ordre. C'est d'elle que datent les manuscrits complets les plus anciens des Evangiles. Des documents antérieurs, des papyri du III^e siècle, un qui pourrait dater du II^e siècle, ne nous transmettent que des fragments. Les deux manuscrits sur parchemin les plus anciens sont des manuscrits grecs du IV^e siècle. Ce sont le *Codex Vaticanus*, dont on ignore le lieu de découverte et qui est conservé à la bibliothèque du Vatican, et le *Codex Sinaiticus*, découvert au mont Sinaï et qui est conservé au British Muséum de Londres. Le second contient deux ouvrages apocryphes.

Selon la Traduction œcuménique, il existerait dans le monde deux cent cinquante autres parchemins connus, les derniers du X^e siècle. Mais « toutes les copies du Nouveau Testament qui nous sont parvenues ne sont pas identiques. Bien au contraire, on peut discerner entre elles des différences qui sont d'importance variable mais dont le nombre en tout cas est très considérable. Certaines de ces différences ne concernent que des détails grammaticaux, le vocabulaire ou l'ordre des mots, mais d'autres fois, on constate entre les manuscrits des divergences qui affectent le sens de passages entiers». Si l'on veut se rendre compte des divergences d'ordre textuel, il suffit de parcourir *Novum Testamentum graece* ¹. Cet ouvrage contient un texte grec dit «moyen», qui est un texte de synthèse avec, en note, toutes les variantes rencontrées dans les diverses versions.

L'authenticité d'un texte, même celui des manuscrits les plus vénérables, est toujours discutable. Le *Codex Vaticanus* en fournit un exemple. Sa reproduction en fac-similé, édité par la Cité du Vatican en 1965, est accompagnée d'une notice de même provenance qui nous apprend que « plusieurs siècles après la copie (vers le Xe ou le XI^e siècle, croit-on), un scribe a repassé à l'encre toutes les lettres, sauf celles qu'il jugeait erronées ». Il est des passages du texte où, très visiblement, les lettres primitives, de couleur brune, persistent et contrastent avec le reste du texte dont l'encre est de couleur brun foncé. Rien ne permet d'affirmer que la restauration a été fidèle. D'ailleurs, la notice précise : « On n'a pas encore distingué de manière définitive les différentes mains qui, au cours des siècles, ont corrigé et annoté le manuscrit ; un certain nombre de corrections ont certainement été faites au moment où fut repassé le texte. » Or, dans tous les manuels, le manuscrit est présenté comme une copie du IV^e siècle. Il faut aller aux sources vaticanes pour s'apercevoir que des mains ont pu, des siècles plus tard, altérer le texte.

On rétorquera que d'autres textes peuvent servir de comparaison, mais comment choisir entre des variantes qui altèrent le sens ? On sait bien que la correction très ancienne d'un scribe peut entraîner la reproduction définitive du texte ainsi corrigé. On se rendra parfaitement compte plus loin qu'un seul mot d'un texte de Jean relatif au Paraclet change radicalement le sens du passage et modifie de fond en comble sa signification du point de vue théologique.

Voici ce que O. Culmann écrit à propos des variantes dans son livre *Le Nouveau Testament* : "Celles-ci résultent tantôt de fautes involontaires: le copiste a sauté un mot, ou au contraire l'a écrit deux fois de suite, ou encore tout un membre de phrase est omis par mégarde, parce qu'il était placé, dans le manuscrit à recopier, entre deux mots identiques. Tantôt il s'agit de corrections volontaires : ou bien le copiste s'est permis de corriger le texte selon ses idées personnelles, ou bien il cherche à harmoniser le texte avec un texte parallèle pour en réduire, plus ou moins adroitement, les divergences. A mesure que les écrits du Nouveau Testament se dégageront du reste de la littérature chrétienne primitive et seront regardés comme Ecriture sainte, les copistes hésiteront davantage à se permettre de telles corrections de leurs prédécesseurs : ils croient recopier le texte authentique et fixeraient ainsi les variantes. Tantôt, enfin, un copiste annote le texte en marge pour expliquer un passage obscur. Le copiste suivant, pensant que telle phrase qu'il trouve écrite en marge avait été oubliée au passage par un prédécesseur, croit nécessaire de réintroduire cette annotation marginale dans le texte. Ainsi le nouveau texte devient parfois encore plus obscur. »

Les scribes de certains manuscrits prennent parfois de très grandes libertés avec le texte. Il en est ainsi du copiste d'un des manuscrits les plus vénérables après les deux manuscrits cités plus haut, le *Codex Bezae Cantabrigiensis* du VI^e siècle. S'apercevant sans doute de la différence entre les généalogies de Jésus dans Luc et dans Matthieu, le scribe met dans sa copie de l'Evangile de Luc la généalogie de Matthieu mais, comme la seconde contient moins de noms que la première, il la gonfle de noms supplémentaires (sans toutefois rétablir l'équilibre).

Les traductions latines comme la Vulgate de saint Jérôme (IV^e siècle) et les traductions plus anciennes (*vetus itala*), les traductions syriaque et copte sont-elles plus fidèles que les manuscrits grecs de base ? Elles auraient pu être faites à partir de manuscrits plus anciens que ceux précités et qui auraient été perdus de nos jours. On n'en sait rien.

On a réussi à sérier l'ensemble de ces versions en familles réunissant un certain nombre de caractères communs. C'est ainsi qu'on peut définir, selon Culmann :

— un texte dit syrien, à la constitution duquel pourraient aboutir les plus anciens, en très grande majorité, des manuscrits grecs; ce texte est largement répandu en Europe dès le XVI^e siècle par l'imprimerie ; il serait le plus mauvais, disent les spécialistes;

— un texte dit occidental avec ses anciennes versions latines et avec le *Codex Bezae Cantabrigiensis* à la fois en grec et en latin (selon la Traduction œcuménique, une tendance prononcée aux explications, aux imprécisions, aux paraphrases, aux harmonisations, est une de ses caractéristiques) ;

— le texte dit neutre auquel appartiennent le *Codex Vaticanus* et le *Codex Sinaiticus* aurait une assez grande pureté ; les éditions modernes du Nouveau Testament le suivent volontiers, bien qu'il présente, lui aussi, des défauts (Traduction œcuménique).

Tout ce que la critique textuelle moderne; peut nous offrir à ce point de vue est de tenter de reconstituer « un texte ayant le plus de chances possibles de se rapprocher du texte original. Il est de toute manière hors de question d'espérer remonter jusqu'au texte original lui-même » (Traduction œcuménique).

I. LES ÉVANGILES ET LA SCIENCE MODERNE. LES GÉNÉALOGIES DE JÉSUS

Les Evangiles contiennent très peu de passages qui puissent conduire à une confrontation avec les données scientifiques modernes.

Tout d'abord, beaucoup de récits des Evangiles qui ont trait à des miracles ne se prêtent guère à un commentaire scientifique. Ces miracles intéressent aussi bien les personnes : guérison de malades (possédés, aveugles, paralytiques, lépreux, résurrection de Lazare), que des phénomènes purement matériels en marge des lois de la nature (marche de Jésus sur les eaux qui le supportent, changement de l'eau en vin). Parfois, ce peut être un phénomène naturel à aspect inhabituel en raison de sa réalisation en un temps extrêmement court comme l'apaisement immédiat de la tempête, le dessèchement instantané du figuier, ou encore la pêche miraculeuse comme si tous les poissons du lac s'étaient rassemblés en un point précis où des filets étaient jetés.

Dans tous ces événements. Dieu intervient par sa Toute -Puissance, on ne saurait s'étonner de ce qu'il soit capable de faire ce qui semble aux humains des prodiges, mais qui, pour Lui, n'en est pas. Ces considérations ne signifient nullement que le croyant n'a pas à se mêler de science. Croire au miracle divin et croire en la science sont parfaitement compatibles : l'un est à l'échelle divine et l'autre à l'échelle humaine.

Personnellement, je crois volontiers que Jésus ait pu guérir le lépreux, mais je ne peux pas accepter que l'on déclare authentique et inspiré par Dieu un texte dans lequel je lis que vingt générations seulement ont existé entre le premier homme et Abraham, comme Luc, dans son Evangile (3, 23-28), nous le dit. On verra un peu plus loin les raisons qui établissent que le texte de Luc, comme celui de l'Ancien Testament sur le même sujet, est tout bonnement sorti de l'imagination humaine.

Les Evangiles (comme- le Coran) nous donnent sur les origines biologiques de Jésus le même récit. La croissance de Jésus dans l'utérus maternel s'est opérée en dehors des lois de la nature communes à tous les êtres humains. L'ovule pondue par l'ovaire de sa mère n'a pas eu besoin de rencontrer un spermatozoïde qui eût dû venir de son père pour former un embryon, puis un enfant viable. Le phénomène qui aboutit à la naissance d'un individu normal, sans intervention de l'élément fécondant mâle, est appelé parthénogenèse. Dans le règne animal, la parthénogenèse peut être observée dans certaines conditions. C'est le cas de divers insectes, de certains invertébrés et, très exceptionnellement, celui d'une race sélectionnée d'oiseaux. Chez certains mammifères, on a pu, expérimentalement, chez les lapines par exemple, obtenir un début de développement de l'ovule sans intervention de spermatozoïde en un embryon au stade extrêmement rudimentaire, mais on n'a pas pu aller plus loin et l'on ne connaît chez eux aucun exemple de parthénogenèse achevée, ni expérimentale, ni naturelle. Jésus en est un cas. Marie fut mère vierge. Elle conserva sa virginité et n'eut pas d'autre enfant que Jésus. Jésus est une exception biologique ¹.

Les généalogies de Jésus

Les deux généalogies contenues dans les Evangiles de Matthieu et de Luc posent des problèmes de vraisemblance, de conformité avec les données scientifiques et, par là, d'authenticité.

Ces problèmes sont extrêmement embarrassants pour les commentateurs chrétiens car ils refusent d'y voir ce qui est à l'évidence le produit de l'imagination humaine : celle-ci avait déjà inspiré les auteurs sacerdotaux de la Genèse au VI^e siècle avant J.-C. pour leurs généalogies des premiers hommes. C'est encore elle qui inspire Matthieu et Luc pour ce que ces deux auteurs n'ont pas puisé dans l'Ancien Testament.

1. Les Evangiles citent parfois des " frères " et des « sœurs » de Jésus (Matthieu 13, 46-50 et 54-58 ; Marc 6, 1-6 ; Jean 7, 3 et 2, 12). Les termes grecs utilisés : *adelphoi* et *adelphai* signifient bien frères et sœurs au sens biologique ; il s'agit certainement de traductions défectueuses de mots d'origine sémitique qui ont le sens de familiers, sans plus ; il s'agissait peut-être ici de cousins.

Il faut remarquer d'emblée que ces généalogies masculines n'ont aucun sens pour Jésus. S'il fallait donner à Jésus, fils exclusif de Marie, sans père biologique, une généalogie, ce devrait être celle de Marie, sa mère.

En voici les textes selon la Traduction œcuménique de la Bible, Nouveau Testament :

La généalogie selon Matthieu est en tête de son Evangile :

LIVRE DES ORIGINES DE JÉSUS-CHRIST, FILS DE DAVID, FILS D'ABRAHAM

Abraham engendra Isaac
Isaac engendra Jacob
Jacob engendra Judas et ses frères
Juda engendra Pharès et Zara, de Thamar
Phares engendra Esrôm
Esrôm engendra Aram
Aram engendra Aminabad
Aminabad engendra Naassôn
Naassôn engendra Salmon,
Salmon engendra Booz de Rahad
Booz engendra Jobed
Jobed engendra Jessé
Jessé engendra Le roi David
David engendra Salomon de la femme d'Urie
Salomon engendra Roboam
Roboam engendra Abia
Abia engendra Asa
Asa engendra Josaphat
Josaphat engendra Joram
Joram engendra Ozias
Ozias engendra Joathan
Joathan engendra Achaz
Achaz engendra Ezéchias
Ezéchias engendra Manassé
Manassé engendra Amon
Amon engendra Josias
Josias engendra Jéchonias et ses frères

Ce fut alors la déportation à Babylone.

Après la déportation à Babylone :

Jéchonias engendra Salathiel
Salathiel engendra Zorobabel
Zorobabel engendra Abioud
Abioud engendra Eliakim
Eliakim engendra Azor
Azor engendra Sadok
Sadok engendra Akhim
Akhim engendra Elioud
Elioud engendra Eléazar
Eléazar engendra Mathan
Mathan engendra Jacob
Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie,
de laquelle est né Jésus que l'on appelle Christ.

Le nombre total des générations est donc : quatorze d'Abraham à David, quatorze de David à la déportation de Babylone, quatorze de la déportation de Babylone au Christ.

Luc (3, 23-38) donne une généalogie différente de celle de Matthieu. Elle est reproduite ici selon la même traduction :

" Jésus, à ses débuts, avait environ trente ans. Il était fils, croyait on, de Joseph, fils de Héli, fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Iannaï, fils de Joseph, fils de Mattathias, fils d'Amos, fils de Naoum, fils de Hesli, fils de Naggai, fils de Maath, fils de Mattathias, fils de Semein, fils de Ioseph, fils de Iôda, fils de Iôanan, fils de Rêsa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri, fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Kôsam, fils d'Elmadam, fils d'Er, fils de Jésus, fils d'Eliéser, fils de Iôrim, fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Syméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Iônam, fils d'Eliakim, fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mattatha, fils de Natham, fils de David, fils de Jessé, fils de Iôbed, fils de Boos, fils de Sala, fils de Naassôn, fils d'Aminabad, fils d'Admin, fils d'Arni, fils d'Esrôm, fils de Phares, fils de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils de Thara, fils de Nachôr, fils de Sérouch, fils de Ragau, fils de Phalek, fils d'Eber, fils de Sala, fils de Kaïnam, fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech, fils de Matbousala, fils de Enoch, fils de Iaret, fils de Maleléel, fils de Kaïnam, fils de Enos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu. »

Ces généalogies apparaissent plus clairement en deux tableaux exposant l'un la généalogie avant David, l'autre la généalogie après David.

GÉNÉALOGIE DE JÉSUS, AVANT DAVID

Selon Matthieu		Selon Luc	
		1	Adam
	Matthieu	2	Seth
	Ne	3	Enos
	Cite	4	Kaïnam
	Aucun	5	Maléléel
	Nom	6	Iaret
	Avant	7	Enoch
	Abraham	8	Mathousala
		9	Lamech
		10	Noé
		11	Sem
		12	Arphaxad
		13	Kaïnam
		14	Sala
		15	Eber
		16	Phalek
		17	Ragau
		18	Serouch
		19	Nachôr
		20	Thara
1	Abraham	21	Abraham
2	Isaac	22	Isaac
3	Jacob	23	Jacob
4	Juda	24	Juda
5	Pharès	25	Pharès
6	Esrôm	26	Esrôm
7	Aram	27	Arni
		28	Admin
8	Aminabad	29	Aminabad
9	Naassôn	30	Naassôn
10	Salmon	31	Sala
11	Booz	32	Boos
12	Jobed	33	Jobed
13	Jessé	34	Jessé
14	David	35	David

GENEALOGIE DE JESUS, APRES DAVID

Selon Mathieu		Selon Luc	
14	David	35	David
15	Salomon	36	Natham
16	Roboam	37	Mattatha
17	Abia	38	Menna
18	Asa	39	Meléa
19	Josaphat	40	Eliakim
20	Joram	41	Jônâ
21	Ozias	42	Joseph

22	Joathan	43	Juda
23	Achaz	44	Syméon
24	Ezéchias	45	Lévi
25	Manassé	46	Matthat
26	Amon	47	Lôrim
27	Josias	48	Eliéser
28	Jéchonias	49	Jésus
Déportation A Babylone		50	Er
		51	Elmadam
		52	Kôsam
29	Salathiel	53	Addi
30	Zorobabel	54	Melchi
31	Abioud	55	Néri
32	Eliakim	56	Salathiel
33	Azor	57	Zorobabel
34	Sadok	58	Résa
35	Akhim	59	Iônan
36	Elioud	60	Iôda
37	Eléazar	61	Iôsech
38	Mathan	62	Sémein
39	Jacob	63	Mattathias
40	Joseph	64	Maath
41	Jésus	65	Naggai
		66	Hesli
		67	Naoum
		68	Amôs
		69	Mattathias
		70	Joseph
		71	Iannaï
		72	Melchi
		73	Lévi
		74	Matthat
		75	Héli
		76	Joseph
		77	Jésus

VARIATIONS SELON LES MANUSCRITS ET PAR RAPPORT À L'ANCIEN TESTAMENT

Mises à part des variantes orthographiques, il faut citer :

a) Evangile de Matthieu

La généalogie a disparu du *Codex Bezae Cantabrigiensis*, manuscrit très important du VI^e siècle, bilingue grec-latin, totalement pour le texte grec, en grande partie pour le texte latin, mais il peut s'agir ici d'une simple perte des premiers feuillets.

Il faut mentionner la très grande liberté de Matthieu vis-à-vis de l'Ancien Testament dont il ampute les généalogies pour les besoins d'une singulière démonstration chiffrée (qu'en fin de compte il ne donne pas, comme on le verra plus loin).

b) Evangile de Luc

1. — Avant Abraham : Luc mentionne 20 noms ; l'Ancien Testament n'en mentionne que 19 (voir tableau des descendants d'Adam dans la partie consacrée à l'Ancien Testament). Luc a ajouté après Arphaxad (n° 12) un certain Kaïnān (n° 13) dont on ne trouve pas trace dans la Genèse comme fils d'Arphaxad.

2. — D'Abraham à David : on trouve 14 à 16 noms selon les manuscrits.

3. — De David à Jésus.

La variante très importante est celle du *Codex Bezae Cantabrigiensis* qui attribue à Luc une généalogie fantaisiste faite de celle de Matthieu à laquelle le scribe a ajouté cinq noms. Malheureusement, la généalogie de l'Evangile de Matthieu de ce manuscrit a disparu, ce qui ne permet plus la comparaison.

Examen critique des textes

On est ici en présence de deux généalogies différentes ayant pour point commun essentiel de passer par Abraham et David. Pour la facilité de cet examen, on envisagera la critique en découpant l'ensemble en trois parties :

- d'Adam à Abraham ;
- d'Abraham à David ;
- de David à Jésus.

1. PÉRIODE D'ADAM À ABRAHAM

Matthieu commençant sa généalogie à Abraham n'est pas concerné ici. Luc seul donne des renseignements sur les ancêtres d'Abraham jusqu'à Adam : 20 noms dont 19 sont retrouvés, comme on l'a dit, dans la Genèse (chapitres 4, 5 et 11).

Peut-on concevoir qu'il n'y ait eu que 19 ou 20 générations d'êtres humains avant Abraham ? Le problème a été examiné à propos de l'Ancien Testament. Si l'on veut bien se reporter au tableau des descendants d'Adam établi d'après la Genèse et comportant les indications chiffrées de temps qui ressortent du texte biblique, dix-neuf siècles environ se seraient écoulés entre l'apparition de l'homme sur la terre et la naissance d'Abraham. Or, comme on estime actuellement qu'Abraham vivait aux alentours de 1850 avant J.-C., on en déduit que les indications fournies par l'Ancien Testament situent l'apparition de l'homme sur la terre trente-huit siècles environ avant J.-C. Luc s'est évidemment inspiré de ces données pour son Evangile. Il exprime, pour les avoir copiées, une contre-vérité flagrante. On a vu plus haut quels arguments historiques péremptoires conduisaient à cette affirmation.

Que les données de l'Ancien Testament soient ici inadmissibles à notre époque, passe encore : celles-ci tombent dans le domaine du « caduc » évoqué par le concile de Vatican II. Mais que les évangélistes reprennent à leur compte ces mêmes données incompatibles avec la science, est une constatation extrêmement grave, opposable aux défenseurs de l'historicité des textes évangéliques.

Les commentateurs en ont senti parfaitement le danger. Ils essaient de tourner la difficulté en disant qu'il ne s'agit pas d'un arbre généalogique complet, que des noms sont sautés par l'évangéliste, et ce à dessein, et qu'intervient seulement « l'intention d'établir dans ses grandes lignes ou ses éléments essentiels une lignée fondée sur la réalité historique¹ ». Rien dans les textes n'autorise à faire cette hypothèse car il est bien précisé : un tel engendra un tel, ou un tel fils d'un tel. De plus, l'évangéliste, pour ce qui précède Abraham notamment, puise ses sources dans l'Ancien Testament où les généalogies sont exposées dans la forme suivante :

X, à tel âge, engendra Y... Y vécut tant d'années et il engendra Z... Il n'y a donc pas de coupure.

La partie de la généalogie de Jésus selon Luc antérieure à Abraham n'est pas admissible à la lumière des connaissances modernes.

2. PÉRIODE D'ABRAHAM À DAVID

Ici, les deux généalogies correspondent ou presque, à un ou deux noms près : des erreurs involontaires de copistes peuvent expliquer la différence.

La vraisemblance est-elle ici du côté des évangélistes ?

David est situé par l'histoire autour de l'an 1000, Abraham vers 1800-1850 avant J.-C. : 14 à 16 générations pour huit siècles environ, est-ce croyable ? Disons que, pour cette période, les textes évangéliques sont à la limite des choses admissibles.

3. PÉRIODE POSTÉRIEURE À DAVID

Les textes, hélas ! ne concordent plus du tout pour établir l'ascendance davidique de Joseph, figurative de celle de Jésus pour l'Évangile.

Laissons de côté la falsification évidente du *Codex Bezae Cantabrigiensis* pour ce qui concerne Luc et comparons ce que nous rapportent les deux manuscrits les plus vénérables : le *Codex Vaticanus* et le *Codex Sinaiticus*.

Dans la généalogie de Luc, 42 noms ont leur place à la suite de David (n° 35) jusqu'à Jésus (n° 77). Dans la généalogie de Matthieu, 27 sont mentionnés à la suite de David (n° 14) jusqu'à Jésus (n° 41).

1. A. Tricot. *Petit Dictionnaire du Nouveau Testament*.

Le nombre d'ascendants (fictifs) de Jésus est donc différent postérieurement à David dans les deux Evangiles. En outre, les noms sont eux-mêmes différents.

Mais il y a plus.

Matthieu nous dit avoir découvert que la généalogie de Jésus se divisait depuis Abraham en trois groupes de 14 noms : premier groupe d'Abraham à David ; deuxième groupe de David à la déportation à Babylone ; troisième groupe, de la déportation à Babylone à Jésus. Son texte comporte effectivement 14 noms dans les deux premiers groupes, mais, dans le troisième groupe — de la déportation à Babylone à Jésus — il y a seulement 13 noms et non les 14 attendus, puisque le tableau montre que Salathiel a le n° 29 et Jésus le n° 41. Il n'y a pas une variante de Matthieu qui donne 14 noms pour ce groupe.

Enfin, pour réussir à avoir 14 noms dans son deuxième groupe, Matthieu prend de grandes libertés avec le texte de l'Ancien Testament. Les noms des six premiers descendants de David (n° 15 à 20) sont conformes aux données de l'Ancien Testament. Mais les trois descendants de Ioram (n° 20) que le deuxième livre des Chroniques de la Bible nous apprend être Achazia, Joas et Amatsia, sont escamotés par Matthieu. Par ailleurs, Jéchonias (n° 28) est pour Matthieu fils de Josias (n° 27) alors que, selon le deuxième livre des Rois de la Bible, c'est Eliakim qu'il faudrait placer entre Josias et Jéchonias.

Ainsi, il est démontré que Matthieu a modifié les suites généalogiques de l'Ancien Testament pour présenter un groupe factice de 14 noms entre David et la déportation à Babylone.

Quant au fait qu'un nom fait défaut dans le troisième groupe de Matthieu, si bien qu'aucun texte actuel de cet Evangile ne contient les 42 noms annoncés, l'étonnement vient moins de l'existence de la lacune elle-même (l'erreur très ancienne d'un scribe qui se serait perpétuée pourrait l'expliquer) que du silence quasi général des commentateurs à ce sujet. Comment, en effet, ne pas s'apercevoir de la lacune ? Le pieux mutisme est rompu par W. Trilling qui, dans son livre *L'Evangile selon Matthieu*¹, lui consacre une seule ligne. Or, le fait est loin d'être négligeable puisque les commentateurs de cet Evangile, y compris ceux de la Traduction œcuménique et d'autres comme le cardinal Daniélou, relèvent l'importance considérable du symbole 3 fois 14 de Matthieu. Pour l'illustrer, l'évangéliste n'a-t-il pas supprimé sans hésitation des noms bibliques, afin de réussir sa démonstration chiffrée ?

Qu'à cela ne tienne, les commentateurs vont bâtir une apologétique rassurante, justifiant l'escamotage de noms et glissant sur la lacune qui fait choir ce que voulait démontrer l'évangéliste.

Commentaires d'exégètes modernes

1. Descléc, coll. « Parole et Prière »

Le cardinal Daniélou accorde, dans son livre *Les Evangiles de l'Enfance* (1967)¹, à la « schématisation numérique » de Matthieu une valeur symbolique de toute première importance puisque c'est elle qui établit l'ascendance de Jésus, affirmée aussi par Luc. Luc et Matthieu sont pour lui des " historiens " qui ont fait leur « enquête historique », la " généalogie " étant " empruntée aux archives de la famille de Jésus ». Il faut préciser que ces archives n'ont jamais été retrouvées².

Le cardinal Daniélou jette l'anathème sur ceux qui critiquent son point de vue : « C'est la mentalité occidentale, écrit-il, l'ignorance du judéo-christianisme, l'absence de sens sémitique qui ont égaré tant d'exégètes dans l'interprétation des Evangiles. Ils ont projeté leurs catégories (*sic*) platoniciennes, cartésiennes, hégéliennes, heideggeriennes. Et l'on comprend dès lors que tout se soit troublé dans leur esprit. » Il est bien évident que ni Platon, ni Descartes, ni Hegel, ni Heidegger ne sont pour rien dans l'attitude critique que l'on peut avoir vis-à-vis de ces généalogies fantaisistes.

L'auteur recherchant le sens des 3 fois 14 de Matthieu se répand en suppositions singulières qu'on ne peut que citer : « Il peut s'agir des dix semaines familières à l'apocalyptique juive, les trois premières correspondant au temps qui va d'Adam à Abraham devant être sous-traites : il reste alors sept semaines d'années, les six premières correspondant au six fois sept que représentent les trois groupes de quatorze et la septième étant inaugurée par le Christ, avec qui s'ouvre le septième âge du monde. » De telles explications se passent de tout commentaire !

Les commentateurs de la Traduction œcuménique de la Bible — Nouveau Testament — nous offrent, eux aussi, des variations apologétiques chiffrées tout aussi inattendues:

Pour les 3 fois 14 de Matthieu :

a) 14 pourrait être la somme numérique des 3 consonnes qui forment le nom de David en hébreu (D = 4, V = 6), d'où : $4 + 6 + 4 = 14$.

b) 3 fois 14 = 6 fois 7, et « Jésus vient au terme de la sixième semaine de l'Histoire sainte qui commence avec Abraham ».

Pour Luc, cette traduction donne 77 noms d'Adam à Jésus, ce qui permet de faire ré-intervenir le chiffre 7 comme diviseur de 77 ($7 \times 11 = 77$). Or il apparaît que, pour Luc, le nombre des variantes, supprimant des noms ou en rajoutant, est tel qu'une liste de 77 est absolument artificielle, mais elle a l'avantage de se prêter à ces jeux de chiffres.

1. Editions du Seuil.

2. Bien que l'auteur nous assure connaître l'existence de ces prétendues " archives " familiales par l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée, sur le sérieux duquel il y aurait beaucoup à dire, on imagine mal que la famille de Jésus ait pu posséder deux arbres généalogiques qui eussent été nécessairement différents puisque chacun des deux prétendus " historiens " présente une généalogie en très grande partie différente de celle de l'autre pour les noms et le chiffre des ascendants.

Les généalogies de Jésus des Evangiles sont peut-être le sujet qui a suscité de la part des commentateurs chrétiens les acrobaties dialectiques les plus caractéristiques, à la mesure même de la fantaisie de Luc et de Matthieu.

V.CONTRADICTIONS ET INVRAISEMBLANCES DES RÉCITS

Chacun des quatre Evangiles comporte un nombre important de récits relatant des événements qui peuvent être propres à un seul Evangile, ou bien communs à plusieurs ou à tous. Propres à un seul Evangile, ils posent parfois de sérieux problèmes ; ainsi dans le cas où l'événement a une grande portée, on s'étonne qu'un seul évangéliste en parle : par exemple, l'Ascension de Jésus au ciel le jour de la Résurrection. Par ailleurs, nombre d'événements sont racontés différemment, et parfois très différemment par deux ou plusieurs évangélistes. Très souvent les chrétiens sont étonnés par l'existence de ces contradictions — lorsqu'ils les découvrent — entre les Evangiles, car on leur a répété avec tant d'assurance que leurs auteurs avaient été les témoins oculaires des faits qu'ils rapportaient !

Dans les chapitres précédents, on a signalé certaines de ces invraisemblances et contradictions déconcertantes. Mais ce sont tout particulièrement les derniers événements ayant marqué la vie de Jésus et ayant suivi la Passion qui sont l'objet de récits divergents ou contradictoires.

Les récits de la Passion

Le R. P. Roguet lui-même note que la Pâque est située différemment dans le temps par rapport au dernier repas de Jésus avec les apôtres dans les Evangiles synoptiques et dans le quatrième Evangile. Jean place le repas « avant la fête de la Pâque » et les trois autres au cours de la Pâque elle-même. Il résulte d'ailleurs, du fait de cette divergence, des invraisemblances évidentes : tel épisode devient inconcevable en raison de la situation de la Pâque ainsi fixée par rapport à lui. Quand on sait quelle importance avait la Pâque dans la liturgie juive et quelle importance eut ce repas d'adieu de Jésus à ses disciples, comment imaginer que le souvenir soit à ce point dissipé de la place de l'un par rapport à l'autre dans la tradition rapportée plus tard par les évangélistes.

D'une manière plus générale, les récits de la Passion diffèrent selon les évangélistes, tout particulièrement entre les trois premiers Evangiles et celui de Jean. Le dernier repas de Jésus et la Passion occupent une très grande place dans l'Evangile de Jean, deux fois plus que chez Marc et chez Luc ; son texte a près d'une fois et demie la longueur du texte de Matthieu. Jean relate ainsi un très long discours de Jésus à ses disciples, dont le récit occupe quatre chapitres (14 à 17) de son Evangile. Au cours de cet entretien suprême, Jésus donne à ses disciples qu'il va quitter ses dernières directives et leur livre son testament spirituel. Or il n'y en a pas de trace dans les autres Evangiles. A l'inverse, Matthieu, Luc et Marc relatent la prière de Jésus à Gethsémani : Jean n'en parle pas.

L'absence dans l'Évangile de Jean du récit de l'institution de l'Eucharistie

Le fait le plus important qui frappe le lecteur de la Passion dans l'Évangile de Jean est qu'il ne fait aucune mention de l'institution de l'Eucharistie au cours du dernier repas de Jésus avec les apôtres.

Il n'est pas un chrétien qui n'ait eu connaissance de l'iconographie de la « Cène » où Jésus est à table au milieu des apôtres pour la dernière fois. Les plus grands peintres ont représenté cette réunion ultime avec Jean proche de Jésus, ce Jean que l'on a coutume de considérer comme l'auteur de l'Évangile qui porte son nom.

Si étonnant que cela puisse paraître à beaucoup, l'apôtre Jean n'est pas considéré par la plupart des spécialistes comme l'auteur du quatrième Évangile et celui-ci n'a pas mentionné l'institution de l'Eucharistie. Or, cette consécration du pain et du vin devenant corps et sang de Jésus est l'acte liturgique essentiel du christianisme. Les trois autres évangélistes en parlent, bien qu'en termes différents, comme on l'a mentionné plus haut. Jean, lui, n'en dit mot. Les quatre récits des évangélistes ont deux seuls points communs : l'annonce du reniement de Pierre et celle de la trahison d'un des apôtres (Judas n'est désigné nominalement que dans Matthieu et dans Jean). Seul, le récit de Jean raconte le lavement des pieds de ses disciples par Jésus au début du repas.

Comment expliquer la lacune de l'Évangile de Jean ?

Si l'on raisonne objectivement, ce qui vient immédiatement à l'esprit, en supposant que le récit des trois premiers évangélistes soit exact, c'est l'hypothèse de la perte d'un passage de l'Évangile de Jean qui relatait le même épisode. Mais ce n'est pas ce à quoi se sont arrêtés les commentateurs chrétiens.

(Examinons quelques prises de position.

Dans son *Petit Dictionnaire de la Bible*, A. Tricot écrit à l'article "Cène" : « Dernier repas que Jésus prit avec les Douze et au cours duquel il institua l'Eucharistie. Nous en avons le récit dans les Évangiles synoptiques » (références de Matthieu, Marc et Luc). "... et le quatrième Évangile nous donne des détails complémentaires » " (références de Jean). A l'article « Eucharistie », le même auteur écrit :

" L'institution de l'Eucharistie est brièvement racontée dans les trois premiers évangiles : c'était dans la catéchèse apostolique un point d'importance majeure. S. Jean a donné un complément indispensable à ces récits succincts en relatant le discours de Jésus sur le pain de vie (6, 32-58). » Le commentateur ne mentionne par conséquent pas que Jean n'a pas relaté l'institution de l'Eucharistie par Jésus. L'auteur parle de «détails complémentaires», mais ce ne sont pas des détails complémentaires de l'institution de l'Eucharistie (il s'agit essentiellement, en fait, de la cérémonie du lavement des pieds des apôtres). Quant « au pain de vie » dont parle le commentateur, c'est l'évocation par Jésus — en dehors de la " Cène " — du don quotidien par Dieu de la manne au désert, au temps de l'exode des Juifs dirigés par Moïse, évocation que

Jean est le seul des évangélistes à rapporter. Certes, dans le passage qui suit de son Evangile, Jean mentionne l'allusion faite à l'Eucharistie par Jésus, sous la forme d'une digression à propos du pain, mais aucun autre évangéliste ne parle de cet épisode.

Ainsi, on peut s'étonner à la fois du mutisme de Jean sur ce que les trois autres évangélistes relatent et du mutisme de ceux-ci sur ce que Jésus aurait, selon Jean, annoncé.

Les commentateurs de la Traduction œcuménique de la Bible, Nouveau Testament, reconnaissent, eux, cette grande lacune de l'Evangile de Jean, mais trouvent l'explication suivante au défaut de la narration de l'institution de l'Eucharistie : « D'une façon générale, Jean ne porte guère d'intérêt aux traditions et aux institutions de l'ancien Israël, ce qui l'a peut-être détourné de montrer l'enracinement de l'Eucharistie dans la liturgie pascale. » Comment nous faire croire que ce soit un manque d'intérêt pour la liturgie pascale juive qui ait amené Jean à ne pas parler de l'institution de l'acte fondamental de la liturgie de la religion nouvelle ?

Le problème embarrasse tellement les exégètes que des théologiens s'ingénient à rechercher des préfigurations ou des équivalents de l'Eucharistie dans des épisodes de la vie de Jésus racontés par Jean. Ainsi, pour O. Culmann, dans son livre *Le Nouveau Testament*, « le miracle de Cana et la multiplication des pains préfigurent le sacrement de la Sainte Cène (l' " Eucharistie ") ». Rappelons qu'il s'agissait, à Cana, du changement d'eau en vin, cette boisson manquant à une noce (premier miracle de Jésus que, seul des évangélistes, Jean évoque en 2, 1-12). Quant à la multiplication des pains (Jean, 6, 1-13), elle eut pour but de nourrir 5 000 personnes avec 5 pains multipliés par miracle. Jean n'a fait, lors de la narration de ces événements, aucun commentaire particulier et le rapprochement est purement imaginé par l'exégète. On ne distingue pas la raison de la relation qu'il établit, comme on reste très perplexe lorsque le même auteur trouve que la guérison d'un paralytique et celle de l'aveugle-né " annoncent le baptême " et que « l'eau et le sang sortant du côté de Jésus après sa mort réunissent dans un même fait » un renvoi au baptême et à l'Eucharistie.

Un autre rapprochement du même exégète à propos de l'Eucharistie est citée par le R. P. Roguet dans son livre *l'initiation à l'Evangile* : « Certains théologiens bibliques comme Oscar Culmann, écrit-il, voient dans le récit du lavement des pieds, avant la Cène, un équivalent symbolique de l'institution eucharistique... »

On discerne mal le bien-fondé de tous ces rapprochements imaginés par les commentateurs pour faire accepter plus aisément la lacune la plus déconcertante de l'Evangile de Jean.

Apparitions de Jésus ressuscité

Un exemple majeur de la fantaisie dans le récit a déjà été évoqué à propos de l'Evangile de Matthieu avec sa description des phénomènes anormaux qui auraient accompagné la mort de Jésus, Les événements qui suivent la résurrection vont prêter

matière à des récits contradictoires et même extravagants de la part de tous les évangélistes.

Le R. P. Roguet dans son *Initiation à l'Evangile* nous donne (p. 182) des exemples de la confusion, du désordre et de la contradiction qui règnent dans les écrits :

« La liste des femmes venues au tombeau n'est pas tout à fait la même chez les trois synoptiques. Chez Jean, il n'y en a qu'une : Marie de Magdala. Mais elle parle au pluriel comme si elle avait des compagnes : " Nous ne savons pas où ils l'ont mis. " Chez Matthieu l'Ange annonce aux femmes qu'elles verront Jésus en Galilée. Or, un instant après, Jésus vient à leur rencontre auprès du tombeau. Luc a dû sentir cette difficulté et arranger un peu sa source. L'Ange dit : " Rappelez-vous comme il vous a parié étant encore en Galilée... " Et, de fait, Luc ne mentionne que trois apparitions... " — « Jean place deux apparitions, à huit jours d'intervalle, au Cénacle de Jérusalem ; puis la troisième fois auprès du lac, donc en Galilée. Matthieu n'a qu'une apparition en Galilée. » Le commentateur exclut de cet examen la finale de l'Evangile de Marc qui parle des apparitions car il pense qu'elle est " sans doute d'une autre main ".

Tous ces faits sont en contradiction avec la mention des apparitions de Jésus, contenue dans la première épître de Paul aux Corinthiens (15, 5-7), à plus de cinq cents personnes à la fois, à Jacques, à tous les apôtres, sans oublier Paul lui-même.

On s'étonne après cela de ce que le R. P. Roguet stigmatise dans ce même livre les "fantasmagories grandiloquentes et puérides de certains apocryphes" à propos de la résurrection. En effet, ces termes ne conviennent-ils pas parfaitement à Matthieu et à Paul lui-même, qui est en complète contradiction avec les autres évangélistes à propos des apparitions de Jésus ressuscité ?

En outre, il y a contradiction entre le récit des Actes des Apôtres, œuvre de l'évangéliste Luc, sur l'apparition de Jésus à Paul et ce que Paul nous en apprend succinctement. Cela a amené le R. P. Kannengiesser à souligner dans son livre *Foi en la Résurrection, Résurrection de la Foi* (1974) que Paul, « seul témoin oculaire de la résurrection du Christ, dont la voix porte directement jusqu'à nous à travers ses écrits ¹, ne parle jamais de sa rencontre personnelle avec le Ressuscité — " ... à part trois allusions extrêmement discrètes... " — « Mieux il s'interdit de la décrire. »

La contradiction entre Paul, seul témoin oculaire mais suspect, et les Evangiles est patente.

O. Culmann, dans son livre *Le Nouveau Testament*, note les contradictions entre Luc et Matthieu, le premier situant ces apparitions de Jésus en Judée, le second en Galilée.

Quant à la contradiction Luc-Jean, rappelons que l'épisode raconté par Jean (21, 1-14) de l'apparition de Jésus ressuscité à des pêcheurs au bord du lac de Tibériade, qui vont

1. Aucun autre auteur du Nouveau Testament ne peut s'attribuer pareille qualité », fait-il remarquer.

ensuite prendre tant de poissons qu'ils ne pourront plus l'emporter, n'est autre que la reprise de l'épisode de la pêche miraculeuse au même endroit du vivant même de Jésus, raconté aussi par Luc (5, 1-11).

Le R. P. Roguet nous assure, dans son livre, à propos de ces apparitions, que « ce décousu, ce flou, ce désordre lui donne confiance », car tous ces faits prouvent que les évangélistes ne se sont pas concertés¹, sinon ils n'eussent pas manqué d'accorder leurs violons. Le raisonnement est singulier. En effet, tous ont pu aussi bien rapporter avec une sincérité totale les traditions *toutes* romancées — à leur insu de leurs communautés : comment n'être pas conduit à faire cette hypothèse devant tant de contradictions et d'invéraisemblances dans la relation des événements ?

L'Ascension de Jésus

Les contradictions se prolongent jusqu'à la fin des récits, puisque ni Jean, ni Matthieu ne mentionnent l'Ascension de Jésus. Seuls, Marc et Luc en parlent.

Pour Marc (16, 19), Jésus fut « enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu » sans aucune précision de date par rapport à sa résurrection, mais il faut remarquer que la fin de l'Évangile de Marc, qui contient cette phrase, n'est pas authentique, c'est un texte « postiche » pour le R. P. Roguet, bien que, pour l'Église, il soit canonique !

Reste Luc, le seul qui évoque dans un texte non discuté l'épisode de l'Ascension (24, 51) : « Jésus se sépara d'eux² et fut emporté au ciel. » L'événement est situé par l'évangéliste à la fin du récit de la résurrection et de l'apparition aux Onze : les détails du récit évangélique impliquent que c'est le jour de la résurrection que l'ascension a eu lieu. Mais, dans les Actes des Apôtres, Luc — dont tout le monde pense qu'il en est l'auteur — décrit (1, 2-3) les apparitions de Jésus aux apôtres entre la Passion et l'Ascension en ces termes : « Ils en avaient eu plus d'une preuve alors que, pendant quarante jours, il s'était fait voir d'eux et les avait entretenus du règne de Dieu ». Ce passage des Actes des Apôtres est à l'origine de la fixation de la fête chrétienne de l'Ascension, quarante jours après Pâques où est fêtée la Résurrection. La date est ainsi fixée à l'encontre de l'Évangile de Luc ; aucun texte évangélique ne la justifie non plus par ailleurs.

Lorsqu'il a connaissance de cette situation, le chrétien est déconcerté car la contradiction est manifeste. La Traduction œcuménique de la Bible, Nouveau Testament, reconnaît cependant les faits, mais ne s'étend pas sur la contradiction, se contentant de mentionner l'intérêt que peuvent avoir eu ces quarante jours pour la mission de Jésus.

Les commentateurs qui veulent tout expliquer et concilier l'inconciliable nous offrent à ce propos de singulières interprétations.

1. On imagine mal comment certains auraient pu le faire !
2. Il s'agit des onze apôtres, le douzième, Judas, étant mort.

Ainsi la synopse des quatre Evangiles éditée en 1972 par l'Ecole biblique de Jérusalem contient (vol. 2, p. 451) de très curieux commentaires.

Le mot même d'ascension est critiqué en ces termes : « En fait il n'y eut pas d'ascension au sens physique lui-même, car Dieu n'est pas plus "en haut qu'en bas ". » (*Sic.*) On saisit mal le sens de cette remarque car on se demande comment Luc aurait pu s'exprimer autrement.

Par ailleurs, l'auteur du commentaire voit un « artifice littéraire » dans le fait que, « dans les Actes, il est dit que l'ascension eut lieu quarante jours après la résurrection »; le dit « artifice » est « destiné à souligner que la période des apparitions de Jésus sur la terre prend fin ». Mais, ajoute-t-il, dans le fait que dans l'Evangile de Luc, « l'événement se place au soir du dimanche de Pâques, puisque l'évangéliste ne met aucun intervalle entre les divers épisodes qu'il raconte, après la découverte du tombeau vide, le matin de la résurrection.. » — « ... n'est-ce pas là aussi un artifice littéraire, destiné à laisser un certain laps de temps pour les apparitions du ressuscité ? » (*sic*).

Le sentiment de gêne qui ressort d'interprétations de cette nature est encore plus manifeste dans le livre du R. P. Roguet qui distingue... deux ascensions !

« Alors que l'Ascension, du point de vue de Jésus, coïncide avec la Résurrection, elle n'a lieu, du point de vue des disciples, que quand Jésus cesse complètement de se manifester à eux, pour que l'Esprit leur soit envoyé et que commence le temps de l'Eglise. »

Au lecteur qui ne serait pas capable de saisir la subtilité théologique de son argumentation, qui n'a pas la moindre base scripturaire, l'auteur adresse une mise en garde générale, modèle de verbiage apologétique :

« Ici, comme en beaucoup de cas semblables, le problème ne semble insoluble que si l'on prend à la lettre, matériellement, les affirmations de l'Ecriture, en oubliant leur signification religieuse. Il ne s'agit pas de dissoudre la réalité des faits dans un symbolisme inconsistant, mais de rechercher l'intention théologique de ceux qui nous révèlent des mystères en nous livrant, des faits sensibles, des signes appropriés à l'enracinement charnel de notre esprit. »

Les derniers entretiens de Jésus. Le Paraclet de l'Évangile de Jean

Jean est le seul évangéliste à rapporter, à la fin du dernier repas de Jésus et avant l'arrestation de ce dernier, l'épisode des ultimes entretiens avec les apôtres, qui se termine par un très long discours :

quatre chapitres de l'Évangile de Jean (14 à 17) sont consacrés à cette narration, dont on ne trouve aucune relation dans les autres évangiles. Et, pourtant, ces chapitres de Jean traitent de questions primordiales, de perspectives d'avenir d'une importance fondamentale, exposées avec toute la grandeur et la solennité qui caractérisent cette scène des adieux du Maître à ses disciples.

Comment peut-on expliquer que fasse entièrement défaut chez Matthieu, Marc et Luc le récit d'adieux si touchants qui contiennent le testament spirituel de Jésus ? On peut se poser la question suivante : Le texte existait-il initialement chez les trois premiers évangélistes ? N'a-t-il pas été supprimé par la suite ? Et pourquoi ? Disons tout de suite qu'aucune réponse ne peut être apportée ; le mystère reste entier sur cette énorme lacune dans le récit des trois premiers évangélistes.

Ce qui domine le récit est — cela se conçoit dans un entretien suprême — la perspective de l'avenir des hommes évoquée par Jésus et le souci du Maître d'adresser à ses disciples et, par eux, à l'humanité entière, ses recommandations et ses commandements et de définir quel sera en définitive le guide que les hommes devront suivre après sa disparition. Le texte de l'Évangile de Jean et lui seul le désigne explicitement sous le nom grec de *Parakletos*, devenu Paraclet en français. En voici, selon la Traduction œcuménique de la Bible, Nouveau Testament, les passages essentiels :

« Si vous m'aimez, vous vous appliquerez à observer mes commandements ; moi je prierai le Père : il vous donnera un autre Paraclet (14, 15-16). »

Que signifie Paraclet ? Le texte que nous possédons actuellement de l'Évangile de Jean explique son sens en ces termes :

« Le Paraclet, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, vous communiquera toutes choses, et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit » (14, 26).

« Il rendra lui-même témoignage de moi » (15, 26).

« C'est votre avantage que je m'en aille ; en effet, si je ne pars pas, le Paraclet ne viendra pas à vous ; si au contraire je pars, je vous l'enverrai. Et lui, par sa venue, il confondra le monde en matière de péché, de justice et de jugement... » (16, 7-8).

« Lorsque viendra l'Esprit de vérité, il vous fera accéder à la vérité tout entière, car il ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra et il vous communiquera tout ce qui doit venir. Il me glorifiera... » (16, 13-14).

(A noter que les passages non cités ici des chapitres 14 à 17 de l'Evangile de Jean ne modifient aucunement le sens général de ces citations.)

Si l'on en fait une lecture rapide, le texte français qui établit l'identité du mot grec Paraclet avec l'Esprit Saint n'arrête pas le plus souvent l'attention. D'autant plus que les sous-titres du texte généralement employés dans les traductions et les termes des commentaires présentés dans les ouvrages de vulgarisation orientent le lecteur vers le sens que la bonne orthodoxie veut donner à ces passages. Aurait-on la moindre difficulté de compréhension que des précisions comme celles données par le *Petit Dictionnaire du Nouveau Testament* d'A. Tricot, par exemple, seraient là pour offrir tous les éclaircissements. Sous la plume de ce commentateur, à l'article Paraclet, on peut y lire, en effet, ce qui suit :

« Ce nom ou ce titre, transcrit du grec en français, n'est employé dans le Nouveau Testament que par S. Jean : quatre fois quand il rapporte le discours de Jésus après la " Cène¹ " (14, 16 et 26 ; 15, 26 ; 16, 7) et une fois dans sa première épître (2, 1). Dans l'Evangile Johannique, le mot s'applique à l'Esprit Saint ; dans l'épître, au Christ. "Paraclet" était un terme couramment employé par les Juifs hellénistes du Ier siècle au sens d'intercesseur, de défenseur. [...] L'Esprit, annonce Jésus, sera envoyé par le Père et le Fils et il aura pour mission propre de suppléer le Fils dans le rôle secourable exercé par celui-ci durant sa vie mortelle au profit de ses disciples. L'Esprit interviendra et agira comme substitut du Christ en tant que paraclet ou intercesseur tout-puissant. »

Ce commentaire fait donc de l'Esprit Saint le guide ultime des hommes après la disparition de Jésus. S'accorde-t-il avec le texte de Jean ?

La question doit être posée car, *a priori*, il semble curieux que l'on puisse attribuer à l'Esprit Saint le dernier paragraphe cité plus haut : « Il ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra et il vous communiquera tout ce qui doit venir. » Il paraît inconcevable qu'on puisse prêter à l'Esprit Saint les pouvoirs de parler et de dire ce qu'il entend... A ma connaissance, cette question, que la logique commande de soulever, n'est généralement pas l'objet de commentaires.

Pour avoir une idée exacte du problème, il est nécessaire de se reporter au texte grec de base, ce qui est d'autant plus important que l'on reconnait à l'évangéliste Jean d'avoir écrit en grec et non en une autre langue. Le texte grec consulté fut celui de *Novum Testamentum graece*².

Toute critique textuelle sérieuse commence par la recherche des variantes. Il apparaît ici que, dans l'ensemble des manuscrits connus de l'Evangile de Jean, il n'existe pas d'autre variante susceptible d'altérer le sens de la phrase que celle du passage 14, 26 de

1. En réalité, c'est bien au cours même de la « Cène » que, pour Jean, Jésus a prononcé le long discours où il est sujet du Paraclet, discours non rapporté par les autres évangélistes.

2. Nestlé et Aland, 1971.

la fameuse version en langue syriaque appelée Palimpseste¹. Ici, on ne mentionne pas l'Esprit Saint, mais l'Esprit tout court. Le scribe a-t-il fait un simple oubli, ou bien placé en face d'un texte à recopier qui prétendait faire entendre et parler l'Esprit Saint, n'a-t-il pas osé écrire ce qui lui paraissait être une absurdité ? A part cette remarque, il n'y a pas lieu d'insister sur d'autres variantes, si ce n'est les variantes grammaticales qui ne changent rien au sens général. L'essentiel est que ce qui est exposé ici sur la signification précise des verbes « entendre » et « parler » vaille pour tous les manuscrits de l'Evangile de Jean et c'est le cas.

Le verbe « entendre » de la traduction française est le verbe grec *akouô*, qui signifie percevoir des sons. Il a donné, par exemple, en français le mot *acoustique*, en anglais *acoustics*, qui est la science des sons.

Le verbe « parler » de la traduction française est le verbe grec *laleô*, qui a le sens général d'émettre des sons et le sens particulier de parler. Ce verbe revient très souvent dans le texte grec des Evangiles pour désigner une déclaration solennelle de Jésus au cours de sa prédication. Il apparaît donc que la communication aux hommes dont il est fait état ici ne consiste nullement en une inspiration qui serait à l'actif de l'Esprit Saint, mais elle a un caractère matériel évident en raison de la notion d'émission de son attachée au mot grec qui la définit.

Les deux verbes grecs *akouô* et *laleô* définissent donc des actions concrètes qui ne peuvent concerner qu'un être doué d'un organe de l'audition et d'un organe de la parole. Les appliquer par conséquent à l'Esprit Saint n'est pas possible.

Ainsi, tel qu'il nous est livré par les manuscrits grecs, le texte de ce passage de l'Evangile de Jean est parfaitement incompréhensible si on l'accepte dans son intégrité avec les mots Esprit Saint de la phrase (14, 26) : « Le Paraclet, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom... », etc., seule phrase qui, dans l'Evangile de Jean, établit l'identité entre Paraclet et Esprit Saint.

Mais si l'on supprime les mots Esprit Saint (*to pneuma to agion*) de cette phrase, tout le texte de Jean présente une signification extrêmement claire. Elle est d'ailleurs concrétisée par un autre texte de l'Evangéliste, celui de la première épître où Jean utilise le même mot Paraclet pour désigner tout simplement Jésus en tant qu'intercesseur auprès de Dieu². Et quand Jésus dit, selon Jean (14, 16) : « Je prierai le Père : il vous enverra un autre Paraclet », il veut bien dire qu'il sera envoyé aux hommes un « autre » intercesseur, comme il l'a été lui-même, auprès de Dieu en leur faveur lors de sa vie terrestre.

1. Ecrit au IV ou V siècle et découvert au mont Sinaï, en 1812, par Agnès S.-Lewis, ce manuscrit est ainsi appelé parce que le texte initial avait été recouvert par un autre texte qui, effacé, fit apparaître le premier.
2. Bien des traductions et des commentaires, surtout anciens, des Evangiles traduisent le mot par consolateur, cela est une erreur complète.

On est alors conduit en toute logique à voir dans le Paraclet de Jean un être humain comme Jésus, doué de faculté d'audition et de parole, facultés que le texte grec de Jean implique de façon formelle. Jésus annonce donc que Dieu enverra plus tard un être humain sur cette terre pour y avoir le rôle défini par Jean qui est, soit dit en un mot, celui d'un prophète entendant la voix de Dieu et répétant aux hommes son message. Telle est l'interprétation logique du texte de Jean si l'on donne aux mots leur sens réel.

La présence des mots Esprit Saint dans le texte que nous possédons aujourd'hui pourrait fort bien relever d'une addition ultérieure tout à fait volontaire, destinée à modifier le sens primitif d'un passage qui, en annonçant la venue d'un prophète après Jésus, était en contradiction avec l'enseignement des Eglises chrétiennes naissantes, voulant que Jésus fût le dernier des prophètes.

VI. CONCLUSIONS

Les faits qui ont été rapportés ici et les commentaires cités de plusieurs exégètes chrétiens très éminents ont réfuté les affirmations de l'orthodoxie, s'appuyant sur la ligne adoptée par le dernier concile concernant l'historicité absolue des Evangiles qui auraient fidèlement transmis ce que Jésus a réellement fait et enseigné.

Les arguments qui ont été donnés sont de plusieurs ordres.

Tout d'abord, les citations mêmes des Evangiles établissant des contradictions flagrantes. On ne peut pas croire à l'existence de deux faits qui se contredisent. On ne peut pas accepter certaines invraisemblances ou des affirmations qui vont à rencontre des données parfaitement établies par les connaissances modernes. Les deux généalogies de Jésus que présentent les Evangiles et ce qu'elles impliquent de contrevérités sont, à ce sujet, tout à fait démonstratives.

Beaucoup de chrétiens ignorent ces contradictions, invraisemblances ou incompatibilités avec la science moderne et sont stupéfaits lorsqu'ils les découvrent, influencés qu'ils sont par la lecture des commentaires offrant de subtiles explications propres à les rassurer, le lyrisme apologétique aidant. Des exemples très caractéristiques ont été fournis de l'habileté de certains exégètes à camoufler ce qu'ils appellent pudiquement des « difficultés ». Très rares sont, en effet, les passages des Evangiles qu'on a reconnus inauthentiques alors que l'Eglise les a officiellement déclarés canoniques.

Les travaux de la critique textuelle moderne ont mis en évidence des données qui, selon le R. P. Kannengiesser, constituent une « révolution des méthodes exégétiques » et amènent à « ne plus prendre au pied de la lettre » les faits rapportés au sujet de Jésus par les Evangiles, « écrits de circonstances » ou « de combat ». Les connaissances modernes, ayant mis en lumière l'histoire du judéo-christianisme et les rivalités entre communautés, expliquent l'existence de faits qui déconcertent les lecteurs de notre époque. La conception des évangélistes témoins oculaires n'est plus défendable, mais

elle est encore de nos jours celle de nombreux chrétiens. Des travaux de l'Ecole biblique de Jérusalem (R. P. Benoit et R. P. Boismard) démontrent fort bien que les Evangiles ont été écrits, revus et corrigés plusieurs fois.

Aussi le lecteur de l'Evangile est-il prévenu par eux qu'il « doit renoncer dans plus d'un cas à entendre la voix directe de Jésus ».

Le caractère historique des Evangiles n'est pas discutable, mais ces documents nous renseignent avant tout, au travers des récits concernant Jésus, sur la mentalité des auteurs, porte-parole de la tradition des communautés chrétiennes primitives auxquelles ils appartenaient, en particulier sur les luttes entre judéo-chrétiens et Paul : les travaux du cardinal Daniélou font autorité sur ces points.

Comment s'étonner alors du travestissement de certains événements de la vie de Jésus par des évangélistes qui avaient pour but de défendre un point de vue personnel, comment s'étonner de l'omission de certains événements, comment s'étonner du caractère romancé de la description de certains autres ?

On est amené à comparer les Evangiles à nos chansons de gestes de la littérature médiévale. Suggestive est la comparaison que l'on peut faire avec la *Chanson de Roland*, la plus connue de toutes, qui relate sous un aspect romancé un événement réel. Sait-on qu'elle raconte un épisode authentique : une embuscade dont eut à souffrir l'arrière-garde de Charlemagne, commandée par Roland, au col de Roncevaux ? Cet épisode d'importance secondaire aurait eu lieu, selon la chronique historique (Eginhard), le 15 août 778 ; il fut amplifié aux dimensions d'un grandissime fait d'armes, d'un combat de guerre sainte. Le récit est fantaisiste, mais cette fantaisie ne peut éclipser la réalité d'une des luttes que Charlemagne dut entreprendre pour garantir ses frontières contre les tentatives de pénétration des peuples voisins : là réside l'authentique, le mode épique du récit ne l'efface pas.

Pour les Evangiles, il en est de même : les fantasmagories de Matthieu, les contradictions flagrantes entre les Evangiles, les invraisemblances, les incompatibilités avec des données de la science moderne, les altérations successives des textes, font que les Evangiles contiennent des chapitres et des passages relevant de la seule imagination humaine. Mais ces défauts ne font pas mettre en doute l'existence de la mission de Jésus : les doutes planent seulement sur son déroulement.

Le Coran et la science moderne

I. INTRODUCTION

A priori, une telle association entre le Coran et la science étonne, d'autant plus que c'est d'harmonie et non de discordance qu'il va s'agir. Confronter un livre religieux et des considérations profanes dont la science se réclame, n'est-ce pas, aux yeux de beaucoup chose paradoxale à notre époque ? En effet, aujourd'hui, hormis naturellement quelques exceptions, les scientifiques, imbus pour la plupart des théories matérialistes, n'ont bien souvent qu'indifférence ou mépris pour les questions religieuses, considérées si fréquemment par eux comme fondées sur des légendes. De plus, en nos pays occidentaux, lorsqu'on parle de science et de religion, le volet religieux du diptyque englobe volontiers judaïsme et christianisme, mais on ne songe guère à y insérer l'Islam. On a émis sur lui, d'ailleurs, tant de jugements inexacts fondés sur des conceptions erronées qu'il est de nos jours très difficile de se faire une idée exacte de ce qu'il est en réalité.

Comme prélude à toute confrontation entre Révélation islamique et science, il paraît absolument nécessaire de donner un aperçu sur une religion si mal connue dans nos pays.

Les jugements complètement erronés qu'on émet sur lui en Occident sont le résultat tantôt de l'ignorance, tantôt d'un dénigrement systématique. Mais les plus graves de toutes les faussetés répandues sont les faussetés concernant les faits, car si des erreurs d'appréciation sont excusables, une présentation des faits contraire à la vérité ne l'est pas. Il est consternant de lire dans les ouvrages les plus sérieux, venant d'auteurs *a priori* compétents, des contre-vérités flagrantes. En voici un exemple : dans l'*Encyclopedia Universalis*, vol. 6, article « Evangiles », une allusion est faite aux différences avec le Coran et l'auteur écrit : « Les évangélistes [...] ne prétendent pas [...], comme le Coran, transmettre une autobiographie miraculeusement dictée par Dieu au Prophète... » Or le Coran n'a rien à voir avec une autobiographie : Il est une prédication ; le recours à la plus mauvaise des traductions aurait pu le montrer à l'auteur. Cette affirmation est aussi contraire à la réalité que celle qui définirait un Evangile comme le récit de la vie d'un évangéliste. Le responsable de cette fausseté sur le Coran est un professeur à la faculté de théologie jésuite de Lyon ! L'émission de contrevérités de cet ordre contribue à donner une image fautive du Coran et de l'Islam.

Il est cependant des raisons d'espérer car, aujourd'hui, les religions ne sont plus comme jadis repliées sur elles-mêmes et beaucoup cherchent une compréhension mutuelle. Comment n'être pas frappé par le fait qu'à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie, des chrétiens catholiques s'appliquent à établir le contact avec les musulmans, cherchent à combattre l'incompréhension et s'évertuent à réformer les vues inexacts répandues sur l'Islam.

J'évoquais dans l'Introduction de ce livre le considérable changement qui s'est produit dans les dernières années et citais un document émanant du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens intitulé *Orientations pour un dialogue entre chrétiens et musulmans*, document très significatif des positions nouvelles adoptées vis-à-vis de l'Islam. Elles réclament — lit-on dans la troisième édition (1970) de cette étude — «une révision de nos positions envers lui et une critique de nos préjugés »... « Nous devons nous préoccuper d'abord de changer progressivement la mentalité de nos frères chrétiens. Cela importe avant tout. » ... Il faut abandonner « l'image surannée héritée du passé ou défigurée par des préjugés et des calomnies »..., « reconnaître les injustices dont l'Occident chrétien s'est rendu coupable à l'égard des musulmans¹ ». Le document du Vatican, qui a près de cent cinquante pages, développe ainsi la réfutation des vues classiques que les chrétiens ont eues sur l'Islam et expose ce qu'il est en réalité.

Sous le titre *Nous libérer de nos préjugés les plus notables*, les auteurs de ce document adressent cette invitation aux chrétiens :

« Là aussi nous avons à nous livrer à une profonde purification de nos mentalités. Nous pensons en particulier à certains jugements " tout faits " que l'on porte trop souvent et à la légère sur l'Islam. Il apparaît capital de ne point cultiver, dans le secret de notre cœur, de ces vues trop rapides, voire arbitraires, où le musulman sincère ne se reconnaît pas. »

Une de ces vues arbitraires qui est d'ordre majeur est bien celle qui conduit à employer systématiquement dans notre langue, pour désigner le Dieu des musulmans, le mot *Al lâh* comme si les musulmans croyaient en un Dieu qui ne soit pas celui des chrétiens. *Al lâh* signifie en arabe la Divinité ; il s'agit d'une divinité unique, ce qui implique qu'une transcription française correcte ne peut rendre le sens exact du mot qu'à l'aide du vocable « Dieu ». Pour le musulman, *al lâh* n'est autre que le Dieu de Moïse et de Jésus.

Le document du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens insiste sur cette donnée fondamentale en ces termes :

« Il semble vain de soutenir avec certains Occidentaux qu'Allâh n'est pas vraiment Dieu! Les textes conciliaires ont fait justice d'une telle assertion. On ne saurait mieux résumer la foi islamique en Dieu que par ces quelques phrases de *Lumen Gentium*² : "Les musulmans qui professent la foi d'Abraham adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour... " »

1. Toute forme d'hostilité à l'égard de l'Islam, même venant d'adversaires déclarés du christianisme, reçut à une certaine époque l'approbation chaleureuse des plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique. C'est ainsi que le pape Benoît XIV, réputé pour avoir été le plus grand pontife du XVIII^e siècle, n'hésita pas à envoyer sa bénédiction à Voltaire. Il voulait par là le remercier de lui avoir dédié sa tragédie, *Mohamed ou le Fanatisme* (1741), grossière satire comme n'importe quel manieur de plume habile et de mauvaise foi peut en écrire sur n'importe quel sujet. La pièce recueillit, après des débuts cependant difficiles, suffisamment de prestige pour être inscrite au répertoire de la Comédie-Française.

2. *Lumen Gentium*, titre d'un document du Concile de Vatican II (1962-1965).

On comprend dès lors la protestation musulmane devant la coutume trop fréquente de dire, en langues européennes, non point Dieu, mais « Allâh »... Des musulmans lettrés ont loué la traduction du Coran de D. Masson pour avoir « enfin » écrit « Dieu » et non « Allâh ».

Et le texte du Vatican de faire remarquer : « Allâh est le seul mot qu'ont les chrétiens de langue arabe pour dire Dieu. »

Musulmans et chrétiens adorent un Dieu unique.

Le document du Vatican entreprend ensuite la critique des autres jugements faux portés sur l'Islam.

Le « fatalisme de l'Islam », préjugé si répandu, est examiné et, citations du Coran à l'appui, le document lui oppose le sens de la responsabilité de l'homme qui sera jugé sur ses actes. Il montre que la conception d'un juridisme de l'Islam est fautive et lui oppose au contraire celle d'une sincérité de la foi avec la citation de deux phrases du Coran, si méconnues des Occidentaux :

« Pas de contrainte en la religion. » (Sourate 2, verset 256.)

« Dieu n'a placé nulle contrainte en la religion. » (Sourate 22, verset 78.)

Le document oppose l'idée répandue de l'Islam, religion de la crainte, à l'Islam, religion de l'amour, amour du prochain enraciné dans la foi en Dieu. Il réfute l'idée qu'on a propagée fausement, selon laquelle il n'y a guère de morale musulmane, et cette autre, partagée par tant de juifs et de chrétiens, du fanatisme de l'Islam, qu'il commente en ces termes : « De fait l'Islam ne fut guère plus fanatique au cours de son histoire que les cités sacrées de chrétienté quand la foi chrétienne y recevait en quelque sorte valeur politique. » Ici, les auteurs citent des expressions du Coran qui montrent que ce que les Occidentaux traduisent abusivement par « guerre sainte¹ » « se dit en arabe *Al jihâd fi sabîl Allâh*, l'effort sur le chemin de Dieu », « effort pour propager l'Islam et le défendre contre ses agresseurs ». Et le document du Vatican de poursuivre : « Le *Jihâd* n'est aucunement le *kherem* biblique, il ne tend pas à l'extermination, mais à étendre à de nouvelles contrées les droits de Dieu et des hommes. » — « Les violences passées du jihâd suivaient en général les lois de la guerre; et du temps des Croisades ce ne furent pas toujours les musulmans qui perpétrèrent les plus grandes tueries. »

1. Des traducteurs, ô combien célèbres, du Coran n'ont pas échappé à cette habitude séculaire de mettre dans leur traduction ce qui en réalité ne se trouve pas dans le texte arabe. En effet, sans altérer le texte même, on peut y ajouter des titres qui n'existent pas dans l'original, cette addition modifiant le sens général. Ainsi, R. Blachère, dans sa traduction bien connue (Editeurs Maisonneuve et Larose, Paris, 1966, p. 115), insère un titre qui n'existe pas dans le Coran : « Obligations de la guerre sainte » en tête d'un passage qui est incontestablement un appel aux armes mais qui n'a pas ce caractère qu'on lui prête. Comment, après cela, le lecteur qui ne peut accéder au Coran que par la traduction, ne serait-il pas persuadé que le musulman a l'obligation de faire la guerre sainte ?

Le document traite enfin du préjugé selon lequel l'Islam serait une religion figée qui maintient ses adeptes dans un Moyen Age révolu et les rend inaptes à s'adapter aux conquêtes techniques de l'âge moderne ». Il compare des situations analogues qu'on observa en pays chrétiens et déclare : « Nous trouvons [...] dans l'élaboration traditionnelle de la pensée musulmane un principe d'évolution possible de la société civile. »

Cette défense de l'Islam par le Vatican étonnera, j'en suis assuré, beaucoup de nos contemporains croyants, qu'ils soient musulmans, juifs ou chrétiens. Elle est une manifestation d'une sincérité et d'un esprit d'ouverture qui contraste singulièrement avec les attitudes passées. Mais combien peu d'Occidentaux sont avertis de ces prises de position nouvelles par les plus hautes instances de l'Eglise catholique.

Lorsque le fait est connu, on s'étonne moins lorsqu'on apprend par quels actes concrets a été scellé ce rapprochement : ce fut d'abord la visite officielle du président du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens au roi Fayçal d'Arabie Saoudite, puis la réception officielle par le pape Paul VI des Grands Ulémas d'Arabie durant l'année 1974. On perçoit mieux dès lors la haute signification spirituelle de la réception des Grands Ulémas par Mgr Elchinger dans sa cathédrale de Strasbourg, au cours de laquelle le prélat invita les Ulémas à faire leur prière dans le chœur de la cathédrale, ce qu'ils firent devant l'autel, tournés vers La Mecque.

Si les représentants à l'échelon le plus élevé des mondes musulman et chrétien, dans la fidélité au même Dieu et dans le respect mutuel de leurs divergences, s'entendent ainsi pour nouer un dialogue religieux, n'est-il pas naturel que d'autres aspects de chacune des Révélations soient confrontés. L'objet de cette confrontation est ici l'examen des Ecritures à la lumière des données scientifiques et des connaissances relatives à l'authenticité des textes. Cet examen doit être entrepris pour le Coran comme il l'a été pour la Révélation judéo-chrétienne

Les rapports entre les religions et la science n'ont pas été les mêmes partout et en tous temps, Il est de fait qu'aucune écriture d'une religion monothéiste ne porte condamnation de la science. Mais, en pratique, il faut le reconnaître, les scientifiques ont eu maille à partir avec les autorités religieuses de certaines confessions. En milieu chrétien, pendant de nombreux siècles, de leur propre initiative et sans s'appuyer sur des textes authentiques des Ecritures, des autorités responsables se sont opposées au développement des sciences. Elles ont pris, contre ceux qui cherchaient à les faire progresser, les mesures que nous connaissons et qui ont souvent amené des scientifiques à l'exil, s'ils voulaient éviter le bûcher, à moins de faire amende honorable, rectifier leur attitude et implorer le pardon. A ce propos, on cite toujours le cas du procès de Galilée poursuivi pour avoir repris les découvertes de Copernic sur la rotation de la Terre. Il fut condamné par suite d'une interprétation erronée de la Bible car aucune Ecriture ne pouvait être valablement invoquée contre lui.

Pour l'Islam, l'attitude vis-à-vis de la science fut en général tout autre. Rien n'est plus clair que le fameux hadith du Prophète :

« Recherche la science même en Chine », ou cet autre qui exprime que la quête du savoir est une obligation stricte imposée à chaque musulman et à chaque musulmane. Fait capital, comme nous le verrons plus loin dans cette partie du livre, le Coran, qui invite toujours à cultiver la science, contient de multiples considérations sur des phénomènes naturels avec des détails explicatifs qui apparaissent rigoureusement conformes aux données de la science moderne. Il n'y a pas d'équivalents de ce genre dans la Révélation judéo-chrétienne.

Il serait cependant erroné de croire qu'à aucun moment de l'histoire de l'Islam, certains de ses fidèles n'ont jamais eu d'attitude différente envers la science. Il est de fait qu'à certaines époques l'obligation de s'instruire et d'instruire les autres a été mal entendue et que, dans le monde musulman comme ailleurs, on a parfois tenté d'arrêter le développement scientifique. Mais qu'on se souvienne qu'à la période de la grandeur de l'Islam, entre le VIII^{ème} et le XII^{ème} siècle de l'ère chrétienne, alors que les restrictions au développement scientifique étaient imposées en nos pays chrétiens, une somme considérable de recherches et de découvertes fut effectuée dans les universités islamiques. C'est là qu'à cette époque on trouvait d'extraordinaires moyens de culture.

A Cordoue, la bibliothèque du calife contenait 400 000 volumes. Averroès y enseignait. On y transmettait la science grecque indienne, persane. C'est pourquoi on allait de divers pays d'Europe étudier à Cordoue, comme de nos jours on va parfaire certaines études aux Etats-Unis. Que de manuscrits anciens sont parvenus jusqu'à nous par l'intermédiaire de lettrés arabes, véhiculant la culture dans les pays conquis ! Que de dettes avons-nous envers la culture arabe en mathématiques (l'algèbre est arabe), astronomie, physique (optique), géologie, botanique, médecine (Avicenne), etc. ! La science prit pour la première fois un caractère international dans les universités islamiques du Moyen Age. A cette époque, les hommes étaient plus pénétrés par l'esprit religieux qu'ils ne le sont de notre temps; et cela ne les empêchait pas d'être, en milieu islamique, à la fois croyants et savants. La science était la jumelle de la religion; elle n'aurait jamais dû ne plus l'être.

En pays chrétien, c'était à cette époque médiévale la stagnation, le conformisme absolu. La recherche scientifique fut freinée non pas par la Révélation judéo-chrétienne proprement dite, répétons-le, mais par ceux qui prétendaient en être les serviteurs. Après la Renaissance, la réaction naturelle des savants fut de prendre leur revanche sur les adversaires d'hier, et la revanche se poursuit encore de nos jours. Au point qu'actuellement, en Occident, parler de Dieu dans un milieu scientifique, c'est vraiment se singulariser. Cette attitude a des retombées sur tous les jeunes esprits qui reçoivent nos enseignements universitaires, musulmans y compris.

Comment n'en serait-il pas ainsi quand on sait quelles positions extrêmes ont pris les plus éminents de nos savants. Tel prix Nobel de médecine essaya, dans ces dernières années, de faire admettre, dans un livre destiné au grand public, que la matière vivante a pu se créer d'elle-même par le fait du hasard à partir de quelques constituants élémentaires et que, partant de cette matière vivante primitive, se seraient formés, sous l'influence de diverses circonstances extérieures, des êtres vivants organisés, pour aboutir au formidable complexe qu'est l'homme.

Les prodiges de la connaissance scientifique contemporaine dans le domaine de la vie ne devraient-ils pas amener celui qui réfléchit à une conclusion opposée ? L'organisation qui préside à la naissance de la vie et à son maintien n'apparaît-elle pas à celui qui l'étudie de plus en plus compliquée : mieux on la connaît dans ses détails, plus elle suscite l'admiration. Sa connaissance n'amène-t-elle pas à considérer comme de moins en moins vraisemblable la part du hasard dans le phénomène de la vie ? Plus on avance dans la possession du savoir, tout particulièrement pour ce qui concerne l'infiniment petit, plus éloquents sont les arguments en faveur de l'existence d'un créateur.

Mais, au lieu d'être, devant de tels faits, rempli d'humilité, c'est d'orgueil que l'homme se gonfle. Il se croit autorisé à bafouer toute idée de Dieu comme il vilipende tout ce qu'il trouve sur son chemin s'il constitue un obstacle à son plaisir et à son appétit de jouissance. Telle est la société matérialiste en pleine expansion actuellement en Occident.

Quelles forces spirituelles opposer à cette pollution de la pensée par beaucoup de savants contemporains ?

Devant le flot matérialiste et l'envahissement de l'Occident par l'athéisme, christianisme comme judaïsme affichent leur incapacité d'endiguement. L'un et l'autre sont en plein désarroi et, de décennie en décennie, ne voit-on pas gravement diminuée la résistance au courant qui menace de tout emporter ? Le matérialiste athée ne voit dans le christianisme classique qu'un système construit par les hommes depuis près de deux millénaires pour asseoir l'autorité d'une minorité sur ses semblables. Il ne saurait trouver dans les écritures judéo-chrétiennes un langage qui s'apparente, même de très loin, au sien : elles contiennent tant d'invéraisemblances, de contradictions, d'incompatibilités avec les données scientifiques modernes, qu'il se refuse à prendre en considération des textes que l'immense majorité des théologiens veulent faire accepter comme un tout indissociable.

Lui parle-t-on de l'Islam ? Il sourit avec une suffisance qui n'a d'égale que l'insuffisance de sa connaissance du sujet. Comme la plupart des intellectuels occidentaux, quelles que soient leurs croyances religieuses, il possède sur lui un flot d'idées fausses impressionnant.

A ce point de vue, il faut lui accorder quelques excuses : tout d'abord, exception faite des prises de position toutes récentes des plus hautes instances du catholicisme, l'Islam est depuis toujours, en nos pays, l'objet de ce qu'on a appelé une « diffamation séculaire ». Tout Occidental qui a acquis sur lui des connaissances approfondies sait à quel point son histoire, son dogme, ses buts ont été travestis. Il faut également faire entrer en ligne de compte le fait que les documents publiés en langues occidentales sur le sujet, hormis les études très spécialisées, ne facilitent pas le travail de qui veut s'instruire.

En effet, la connaissance de la Révélation islamique est, de ce point de vue, fondamentale. Or, il se trouve que des passages du Coran, en particulier ceux qui ont

un rapport avec des données de la science, sont mal traduits ou commentés de manière telle qu'un scientifique serait en droit d'émettre — apparemment à juste titre des critiques que le Livre ne mérite pas en réalité. Détail digne d'être dès à présent souligné : ces inexactitudes de traduction ou ces commentaires erronés (les deux étant souvent associés), qui n'auraient pas étonné il y a un ou deux siècles, choquent de nos jours l'homme de science qui, devant une phrase mal traduite, contenant de ce fait une affirmation scientifiquement inadmissible, est conduit à refuser de la prendre sérieusement en considération. On donnera, dans le chapitre consacré à la reproduction humaine, un exemple très caractéristique de ce genre d'erreur.

Pourquoi ces erreurs de traduction ? Elles s'expliquent par le fait que les traducteurs modernes reprennent souvent, sans grand esprit critique, des interprétations de commentateurs anciens. Ceux-ci avaient, à leur époque, des excuses pour avoir donné d'un mot arabe possédant plusieurs sens possibles une définition inappropriée, car ils ne pouvaient comprendre le sens réel du mot ou de la phrase qui apparaît seulement de nos jours grâce à nos connaissances scientifiques. Autrement dit, est posé ainsi le problème de la nécessaire révision de traductions ou de commentaires qu'on n'était pas capable d'effectuer convenablement à une certaine époque alors que, de nos jours, on possède les éléments qui peuvent en donner le sens véritable. De tels problèmes de traduction ne se posent pas dans les textes de la Révélation judéo- chrétienne : le cas évoqué ici est absolument spécial au Coran.

Ces aspects scientifiques très particuliers du Coran m'ont initialement profondément étonné car je n'avais jamais cru possible jusqu'alors qu'on puisse découvrir dans un texte rédigé il y a plus de treize siècles tant d'affirmations relatives à des sujets extrêmement variés, absolument conformes aux connaissances scientifiques modernes. Je n'avais au départ aucune foi en l'Islam. J'abordais cet examen des textes avec un esprit libre de tout préjugé, avec une objectivité entière. Si une influence avait pu s'exercer sur moi, c'est celle des enseignements reçus dans ma jeunesse, où l'on ne parlait pas de musulmans mais de mahométans, pour bien marquer qu'il s'agissait d'une religion fondée par un homme et qui ne pouvait, par conséquent, avoir aucune espèce de valeur vis-à-vis de Dieu. Comme beaucoup en Occident, j'aurais pu conserver sur l'Islam les mêmes idées fausses tellement répandues de nos jours que je suis toujours étonné de rencontrer, en dehors des spécialistes, des interlocuteurs éclairés sur ces points. J'avoue donc qu'avant que m'eût été donnée une image de l'Islam différente de celle reçue en Occident, j'étais moi-même très ignorant.

Si j'en vins à me rendre compte de la fausseté des jugements généralement portés en Occident sur l'Islam, je le dois à des circonstances exceptionnelles. C'est en Arabie Saoudite même que me furent donnés des éléments d'appréciation qui me démontrèrent à quel point on peut avoir, à son sujet, dans nos pays, une opinion erronée.

Immense restera ma dette de gratitude envers le regretté Roi Fayçal, dont je salue avec respect la mémoire : avoir eu l'insigne honneur de l'entendre parler de l'Islam et avoir pu évoquer devant lui certains problèmes d'interprétation coranique en rapport avec la science moderne restera gravé à jamais dans mon souvenir. Avoir recueilli tant de

précieux enseignements venant de lui-même et de son entourage a constitué pour moi un privilège exceptionnel.

Ayant alors mesuré la marge qui séparait la réalité de l'Islam de l'image qu'on s'en fait dans nos pays occidentaux, je ressentis le vif besoin d'apprendre l'arabe que je ne connaissais pas, pour être en mesure de progresser dans l'étude d'une religion si méconnue. Mon premier objectif résida dans la lecture du Coran et dans l'examen de son texte phrase par phrase, avec l'aide des commentaires divers indispensables à une étude critique. Je l'abordai en prêtant une attention toute particulière à la description qu'il donne d'une multitude de phénomènes naturels : la précision de certains détails du Livre les concernant, seulement perceptible dans le texte original, me frappa en raison de sa conformité avec les conceptions qu'on peut en avoir à notre époque, mais dont un homme de l'époque de Mohamed ne pouvait avoir la moindre idée. Je lus par la suite plusieurs ouvrages consacrés par des auteurs musulmans aux aspects scientifiques du texte coranique : ils m'ont apporté de très utiles éléments d'appréciation, mais je n'ai pas encore découvert une étude d'ensemble effectuée en Occident sur ce sujet.

Ce qui frappe d'abord l'esprit de qui est confronté avec un tel texte pour la première fois est l'abondance des sujets traités : la création, l'astronomie, l'exposé de certains sujets concernant la terre, le règne animal et le règne végétal, la reproduction humaine. Alors que l'on trouve dans la Bible de monumentales erreurs scientifiques, ici je n'en découvrais aucune. Ce qui m'obligeait à m'interroger : si un homme était l'auteur du Coran, comment aurait-il pu, au VII^e siècle de l'ère chrétienne, écrire ce qui s'avère aujourd'hui conforme aux connaissances scientifiques modernes ? Or, aucun doute n'était possible : le texte que nous possédons aujourd'hui du Coran est bien le texte *d'époque*, si j'ose dire (le chapitre suivant de cette troisième partie traitera de la question). Quelle explication humaine donner à cette constatation ? A mon avis, il n'en est aucune car il n'y a pas de raison particulière de penser qu'un habitant de la péninsule arabique pût, au temps où, en France, régnait le roi Dagobert, posséder une culture scientifique qui aurait dû, pour certains sujets, être en avance d'une dizaine de siècles sur la nôtre.

Il est bien établi qu'au moment de la Révélation coranique, qui se situe sur une période approximative de vingt ans à cheval sur l'Hégire (622 après J.-C.), les connaissances scientifiques de l'époque étaient en phase de stagnation depuis des siècles et que la période active de la civilisation islamique avec l'essor scientifique qui l'accompagna fut *postérieure* à la fin de la Révélation du Coran. Il faut ignorer ces données religieuses et profanes pour faire la curieuse suggestion suivante, que j'ai entendu formuler quelquefois : s'il existe dans le Coran des affirmations à aspect scientifique qui étonnent, la raison en est l'avance qu'avaient sur leur temps les scientifiques arabes :

Mohamed se serait inspiré de leurs travaux. Qui connaît quelque peu l'histoire de l'Islam et sait que la période de l'essor culturel et scientifique dans le monde arabe au Moyen Age est postérieure au Prophète Mohamed ne se permettrait pas de telles fantaisies. Des réflexions de ce genre sont d'autant plus hors de propos que la plupart

des faits scientifiques suggérés ou énoncés très distinctement dans le Coran ont seulement reçu à l'époque moderne leur confirmation.

On conçoit dès lors que, pendant des siècles, des commentateurs du Coran (y compris ceux de la grande période de la civilisation islamique) aient inmanquablement commis des erreurs dans l'interprétation de certains versets dont ils ne pouvaient pas saisir le sens précis. Ce n'est que beaucoup plus tard, à une période proche de notre époque, qu'on put les traduire et les interpréter correctement. Cela implique que pour comprendre ces versets coraniques, des connaissances linguistiques approfondies ne sont pas seules suffisantes. Il faut posséder par ailleurs des connaissances scientifiques très diverses. Une étude comme celle-ci est pluridisciplinaire, encyclopédique. On se rendra compte, au fur et à mesure de l'exposé des questions soulevées, de la variété des connaissances scientifiques qui sont indispensables pour saisir le sens de certains versets du Coran.

Le Coran n'est pas pour autant un livre ayant pour but d'exposer certaines lois qui régissent l'univers ; il a un but religieux essentiel. C'est principalement à propos des descriptions de l'Omnipotence divine que des invitations à réfléchir sur les œuvres de la création sont adressées aux hommes. Elles sont accompagnées par des allusions à des faits accessibles à l'observation humaine ou à des lois définies par Dieu qui président à l'organisation de l'univers, aussi bien dans le domaine des sciences de la nature que pour ce qui concerne l'homme. Une partie de ces assertions est de compréhension aisée, mais d'une autre partie on ne peut saisir la signification que si l'on est en possession des connaissances scientifiques indispensables pour cela. C'est dire que l'homme des siècles passés ne pouvait en discerner qu'un sens apparent, qui l'a porté dans certains cas à tirer des conclusions inexactes en raison de l'insuffisance de son savoir à l'époque considérée.

La sélection des versets coraniques faite pour l'étude de leurs aspects scientifiques paraîtra peut-être trop réduite à certains des auteurs musulmans qui ont, avant moi, attiré l'attention sur ces faits. Dans l'ensemble, je crois avoir retenu un nombre un peu plus réduit de versets qu'ils ne l'ont fait. J'ai, par contre, relevé quelques versets auxquels on n'avait pas attaché jusqu'à présent l'importance qu'ils méritaient, me semble-t-il, du point de vue scientifique. Si j'ai commis des erreurs en ne prenant pas en considération pour cette étude des versets qu'ils avaient, eux, sélectionnés, j'espère qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur. J'ai trouvé quelquefois aussi, dans certains livres, des interprétations scientifiques qui ne me paraissent pas exactes :

C'est en toute indépendance d'esprit et en conscience que j'en fournis une interprétation personnelle.

J'ai recherché également s'il existait dans le Coran des allusions à des phénomènes qui sont accessibles à la compréhension humaine, mais qui n'ont pas reçu de confirmation de la part de la science moderne. Ainsi, sous ce rapport, j'ai pensé avoir trouvé que le Coran contenait des allusions à la présence dans l'univers de planètes semblables à la Terre. Il faut dire que de nombreux savants considèrent le fait comme parfaitement

vraisemblable, sans que les données modernes puissent en fournir la moindre certitude. J'ai jugé que je me devais de l'évoquer, avec toutes les réserves qui s'imposent.

Si j'avais entrepris une telle étude il y a une trentaine d'années, un autre fait annoncé par le Coran aurait dû être ajouté à celui qui vient d'être cité concernant l'astronomie, c'est la conquête de l'espace. A cette époque, on envisageait, à la suite des premiers essais de fusée balistique, qu'un jour viendrait peut-être où l'homme aurait les possibilités matérielles de s'échapper de l'environnement terrestre et d'explorer l'espace. On savait alors qu'un verset coranique existait qui prédisait qu'un Jour l'homme réaliserait cette conquête. La vérification est maintenant faite.

Cette confrontation de l'Écriture sainte avec la science fait intervenir, pour la Bible comme pour le Coran, des notions qui ont trait à la vérité scientifique. Pour que la confrontation soit valable, il faut que l'argument scientifique sur lequel on s'appuie soit parfaitement établi et qu'il ne prête à aucune discussion. Ceux qui rechignent à accepter l'intervention de la science dans l'appréciation des écritures nient que la science puisse constituer un terme de comparaison valable (qu'il s'agisse de la Bible, qui ne subit pas la confrontation sans dommage — on a vu pour quels motifs —, ou du Coran qui, lui, n'a rien à craindre d'elle) : la science, avance-t-on, est changeante avec le temps et tel fait admis un jour peut être rejeté plus tard.

Cette remarque appelle la mise au point suivante : il faut distinguer la théorie scientifique et le fait d'observation dûment contrôlé. La théorie est destinée à expliquer un phénomène ou un ensemble de phénomènes difficilement compréhensibles. La théorie est changeante dans bien des cas : elle est susceptible d'être modifiée ou remplacée par une autre quand le progrès scientifique permet de mieux analyser les faits et d'imaginer une explication plus valable. Par contre, le fait d'observation vérifié expérimentalement n'est pas susceptible d'être modifié : on peut mieux définir ses caractères, mais il demeure ce qu'il était. Qu'on ait établi que la Terre tournait autour du Soleil et la Lune autour de la Terre ne sera pas sujet à révision ; dans l'avenir pourra-t-on tout au plus mieux définir les orbites.

C'est une prise en considération du caractère changeant des théories qui m'a fait écarter, par exemple, un verset coranique dont un physicien musulman pensait qu'il annonçait le concept de l'antimatière, théorie actuellement très discutée. Par contre, on peut très légitimement accorder toute son attention à un verset du Coran évoquant l'origine aquatique de la vie, phénomène qu'on ne pourra jamais vérifier, mais en faveur duquel tant d'arguments militent. Quant à des faits d'observation comme l'évolution de l'embryon humain on peut parfaitement confronter les différents stades décrits par le Coran avec les données de l'embryologie moderne et découvrir l'absolue conformité avec la science des versets coraniques la concernant.

Cette confrontation Coran/Science a été complétée par deux autres comparaisons : d'une part, la confrontation avec les connaissances modernes des données bibliques portant sur les mêmes sujets ; d'autre part, la comparaison du même point de vue scientifique des données du Coran, Livre de la Révélation communiquée par Dieu au

Prophète, et des données des hadiths, livres de récits, de déclarations de Mohamed qui se placent en dehors de la Révélation écrite.

A la fin de cette troisième partie de l'ouvrage, on trouvera détaillés les résultats de la comparaison des récits bibliques et des récits coraniques d'un même événement et ceux du passage au crible de la critique scientifique de chaque récit. L'examen a été fait, par exemple, pour la création et pour le déluge. Pour l'un comme pour l'autre, on a mis en évidence les incompatibilités avec la science du récit biblique. On verra la parfaite concordance avec la science moderne des récits coraniques les concernant. On en notera les différences qui précisément font qu'un récit est admissible à l'époque moderne alors que l'autre ne l'est pas. Cette constatation est de toute première importance, car dans les pays occidentaux, juifs, chrétiens et athées s'accordent unanimement pour avancer (sans d'ailleurs la moindre des preuves) que Mohamed a écrit ou fait écrire le Coran en imitant la Bible. On avance que des récits coraniques d'histoire religieuse reprennent les récits bibliques. Cette prise de position est aussi légère que celle qui amènerait à dire que Jésus aurait trompé lui aussi ses contemporains pour s'être inspiré de l'Ancien Testament au cours de sa prédication : tout l'Evangile de Matthieu est — on l'a vu — fondé sur cette continuité avec l'Ancien Testament. Quel exégète aurait l'idée d'enlever à Jésus son caractère d'envoyé de Dieu pour ce motif ? C'est bien ainsi, pourtant, qu'en Occident le plus souvent on juge Mohamed : il n'a fait que copier la Bible. Jugement sommaire qui ne tient aucun compte du fait que, sur un même événement, Coran et Bible peuvent donner des versions différentes. On préfère passer sous silence la divergence des récits. On les déclare identiques et ainsi les connaissances scientifiques n'ont pas à intervenir. Ces questions seront développées à propos des récits de la création et du déluge.

Les recueils de hadiths sont, pour Mohamed, ce que sont les Evangiles pour Jésus : des récits sur les gestes et paroles du Prophète, dont les auteurs ne sont pas des témoins oculaires (tout au moins pour les recueils de hadiths réputés les plus authentiques, nettement postérieurs à l'époque de Mohamed). Ils ne constituent en aucune sorte des livres contenant la Révélation écrite. Ils ne sont pas la Parole de Dieu, mais ils rapportent les dires du Prophète. Dans ces livres communément répandus, on découvre des affirmations qui contiennent des erreurs du point de vue scientifique, en particulier des recettes médicales. Mais qui pourrait dire avec certitude que ces déclarations prêtées au Prophète sont authentiques ? Nous mettons naturellement à part tout ce qui peut concerner les problèmes d'ordre religieux, qui ne sont pas envisagés ici à propos des hadiths. Bien des hadiths ont une authenticité, douteuse : ils sont discutés par les savants musulmans eux-mêmes. Si l'aspect scientifique de certains d'entre eux est évoqué dans cet ouvrage, c'est essentiellement pour mettre en relief ce qui les différencie de ce point de vue du Coran qui, lui, ne contient aucune affirmation scientifique inadmissible. La différence est, on le verra, frappante.

Cette dernière constatation rend inacceptable l'hypothèse de ceux qui voient en Mohamed l'auteur du Coran. Comment un homme, illettré au départ, aurait-il pu, en devenant par ailleurs, du point de vue de la valeur littéraire, le premier auteur de toute la littérature arabe, énoncer des vérités d'ordre scientifique que nul être humain ne

pouvait élaborer en ce temps-là, et cela sans faire la moindre déclaration erronée sous ce rapport.

Les considérations qui vont être développées dans cette étude du seul point de vue scientifique vont amener à juger inconcevable qu'un homme vivant au vu" siècle de l'ère chrétienne ait pu, sur des sujets très divers, émettre dans le Coran des idées qui ne sont pas celles de son époque et qui concordent avec ce que l'on démontrera des siècles plus tard. Pour moi, il n'existe pas d'explication humaine au Coran.

Interdit à la vente

II. AUTHENTICITÉ DU CORAN ET HISTOIRE DE SA RÉDACTION

Une authenticité indiscutable donne au texte coranique une place à part parmi les livres de la Révélation, place qu'il ne partage ni avec l'Ancien ni avec le Nouveau Testament. Dans les deux premières parties de cet ouvrage, on a passé en revue les remaniements que subirent l'Ancien Testament et les Evangiles avant de nous parvenir dans l'état où ils se trouvent aujourd'hui. Il n'en est pas de même pour le Coran pour la simple raison qu'il a été fixé du temps même du Prophète et nous allons voir comment cette fixation s'est opérée.

Les différences qui séparent à ce sujet le dernier volet de la Révélation des deux premiers ne tiennent nullement, pour l'essentiel, à des questions de date que certains mettent systématiquement en avant, sans attacher d'importance aux circonstances qui ont présidé à l'établissement des textes de la Révélation judéo-chrétienne et de ceux de la Révélation coranique, pas plus qu'ils n'en attachent aux circonstances de la transmission du Coran au Prophète. On avance qu'un texte du VIIème siècle de notre ère avait plus de chances de nous parvenir non altéré que d'autres textes qui peuvent avoir jusqu'à une quinzaine de siècles d'ancienneté supplémentaire. La remarque est exacte, mais elle ne constitue pas une explication suffisante. Elle est davantage faite pour trouver une excuse à des modifications des textes judéo-chrétiens au cours des âges plutôt que pour souligner que le texte coranique, plus récent, risquait moins que les premiers d'être altéré par les hommes.

Pour l'Ancien Testament, ce sont la pluralité même des auteurs pour un même récit et les révisions des textes effectuées, pour certains livres, à plusieurs époques de l'ère préchrétienne qui sont autant de causes d'inexactitude et de contradiction. Pour les Evangiles, dont personne ne peut affirmer qu'ils contiennent la relation toujours fidèle de la Parole de Jésus ou un récit de ses actes rigoureusement conforme à la réalité, on a vu que les rédactions successives des textes rendaient compte du manque certain d'authenticité. De plus, leurs auteurs ne sont pas des témoins oculaires.

Il faut souligner également la distinction qui doit être faite entre le Coran, Livre de la Révélation écrite, et les hadiths, recueils de récits des actes et des paroles de Mohamed. Certains des compagnons du Prophète commencèrent à les rédiger dès la mort de celui-ci : l'erreur humaine pouvant s'y glisser, leur collection dut être reprise plus tard et soumise à la critique la plus sérieuse, de sorte que, en pratique, c'est à des documents très postérieurs à la mort de Mohamed qu'on attache le plus de crédit. Comme les textes des Evangiles, ils ont une authenticité variable. Pas plus qu'aucun Evangile ne fut fixé du temps de Jésus (ils furent tous écrits bien après la fin de sa mission terrestre), aucun recueil de hadiths n'eut son texte arrêté au temps du Prophète. Pour le Coran, il en est tout autrement. Le texte fut à la fois récité par cœur, au fur et à mesure de sa Révélation, par le Prophète et les croyants autour de lui et fixé par écrit par les scribes de son entourage. Au départ, il présente par conséquent ces deux éléments d'authenticité que ne possèdent pas les Evangiles. Il en sera ainsi jusqu'à la mort du Prophète. La récitation, à une époque où tout le monde n'écrivait pas mais pouvait retenir par cœur, offre, par la pluralité du contrôle possible au moment de l'établissement définitif du texte, un avantage considérable.

La Révélation coranique a été faite par l'Archange Gabriel à Mohamed. Elle s'étale sur plus de vingt ans de la vie du Prophète. Elle débute par les premiers versets de la sourate 96, s'interrompt alors pendant trois ans et reprend durant vingt ans jusqu'à la mort du Prophète, en l'an 632 de l'ère chrétienne, soit dix ans avant l'Hégire (622) et dix ans après l'Hégire.

La première Révélation fut la suivante (sourate 96, versets 1 à 5)¹

« Lis au nom de ton Seigneur qui créa
Qui créa l'homme de quelque chose qui s'accroche
Lis ! Ton Seigneur est le très Noble
Celui qui enseigna par la plume
Qui enseigna à l'homme ce qu'il ne connaissait pas. »

Le professeur Hamidullah fait remarquer, dans l'introduction de sa traduction du Coran, qu'un des thèmes de cette première Révélation était « l'éloge de la plume comme moyen de connaissance humaine » et qu'ainsi s'expliquerait le souci du Prophète pour la conservation du Coran par écrit ».

Des textes établissent formellement que, bien avant que le Prophète eût quitté La Mecque pour Médine (c'est-à-dire bien avant l'Hégire), le texte coranique déjà révélé était fixé par écrit. On va se rendre compte que le Coran en fait foi. Or l'on sait que Mohamed et les croyants autour de lui avaient coutume de réciter de mémoire le texte révélé. Il serait donc inconcevable que le Coran puisse faire allusion à des faits qui n'auraient pas correspondu à la réalité alors qu'ils étaient très aisément contrôlables dans l'entourage du Prophète auprès des auteurs de la transcription.

Quatre Sourates pré-hégiriennes font allusion à la rédaction du Coran avant que le Prophète eût quitté La Mecque en 622 (Sourate 80, versets 11 à 16) :

« Non, non ! Vraiment ceci est un Rappel
Quiconque veut, donc, qu'il se rappelle
En des feuilles honorées
Elevées, purifiées
Entre les mains de scribes
Nobles et pieux. »

Yusuf Ali a écrit, dans les commentaires de sa traduction du Coran de 1934, qu'au moment de la Révélation de cette sourate il en existait quarante-deux ou quarante-cinq autres entre les mains des musulmans de La Mecque (sur un total de cent quatorze).

Sourate 85, versets 21 et 22 :

{ Ceci est au contraire une glorieuse lecture?
Sur une tablette conservée. }

1. Ces paroles bouleversèrent Mohamed. On reviendra plus loin sur leur interprétation, en liaison en particulier avec le fait que Mohamed ne savait ni lire ni écrire à cette époque.

2. Dans le texte : Qur'an qui veut dire aussi lecture

Sourate 56, versets 77 à 80 :

{ Voici une lecture noble
Dans un écrit gardé avec soin
Que seuls touchent les Purifiés
C'est une Révélation du Seigneur des Mondes. }

Sourate 25, verset 5 :

{ Ils ont dit : Ce sont des histoires de nos aïeux qu'il se fait écrire (ou écrit) et qui lui s'ont dictées matin et soir. }

Il s'agit ici d'une allusion aux accusations portées par les adversaires du Prophète qui le traitaient d'imposteur. Ils colportaient qu'on lui dictait des histoires de l'Antiquité qu'il écrivait ou faisait écrire (le sens du mot est discutable, mais il faut se rappeler que Mohamed était illettré). Quoi qu'il en soit, le verset fait allusion à cet enregistrement par écrit que relèvent les adversaires même de Mohamed.

Une sourate postérieure à l'Hégire fait une dernière mention de ces feuilles sur lesquelles sont inscrites des prescriptions divines :

Sourate 98, versets 2 et 3 :

{ Un envoyé de Dieu récite des feuilles purifiées où sont des prescriptions immuables. }

Ainsi le Coran renseigne lui-même sur sa mise par écrit du vivant du Prophète. On sait que Mohamed avait autour de lui plusieurs scribes, dont le plus célèbre Zaid Ibn Thâbit laissa son nom à la postérité.

Dans la préface de sa traduction du Coran (1971) le professeur Hamidullah décrit bien les conditions dans lesquelles la transcription du texte coranique s'est effectuée jusqu'à la mort du Prophète :

« Les sources sont d'accord pour dire que toutes les fois qu'un fragment du Coran était révélé, le Prophète appelait un de ses compagnons lettrés, et le lui dictait, tout en précisant la place exacte du nouveau fragment dans l'ensemble déjà reçu... Les récits précisent qu'après la dictée, Mohamed demandait au scribe de lui lire ce qu'il avait noté, pour pouvoir corriger les déficiences s'il y en avait... Un autre célèbre récit nous dit que le Prophète récitait chaque année au mois de Ramadan, devant Gabriel, tout le Coran (révélé jusqu'alors)..., que le Ramadân qui précéda sa mort, Gabriel le lui fit réciter par deux fois... On sait que dès l'époque du Prophète, les musulmans prirent l'habitude de veiller, le mois de Ramadan, par des offices surrogatoires en récitant le Coran tout entier. Plusieurs sources ajoutent que lors de cette dernière collation, son scribe Zaid était présent. D'autres parlent de nombreux autres personnages aussi. »

On se servit, pour ce premier enregistrement, d'objets très variés :

Parchemin, cuir, tablettes de bois, omoplates de chameau, pierres tendres pour graver, etc.

Mais, en même temps, Mohamed recommanda que les fidèles apprissent par cœur le Coran, ce qu'ils firent pour tout ou partie du texte qui était récité lors des prières. C'est ainsi qu'il y eut des *Hafizûn* qui connaissaient tout le Coran par cœur et le propageaient. La double méthode de conservation du texte par l'écriture et par la mémoire se révéla très précieuse.

Peu de temps après la mort du Prophète (632), son successeur Abu Bakr, premier calife de l'Islam, demanda à l'ancien premier scribe de Mohamed Zaid Ibn Thâbit de préparer une copie, ce qu'il fit. Sur l'initiative de Omar (futur deuxième calife), Zaid consulta toute la documentation qu'il pouvait collecter à Médine : témoignages des *Hafizûn*, copies du Livre faites sur divers objets et appartenant à des particuliers, tout cela pour éviter toute erreur possible de transcription. On obtint ainsi une copie très fidèle du Livre.

Les sources nous apprennent qu'ensuite le calife Omar, successeur d'Abu Bakr en 634, en fit un seul volume (*mushaf*) qu'il conserva et donna à sa mort à sa fille Hafsa, veuve du Prophète.

Le troisième calife de l'Islam, Uthman, qui exerça son califat de 644 à 655, chargea une commission d'experts de pratiquer la grande recension qui porte son nom. Elle contrôla l'authenticité du document établi sous Abu Bakr et en possession jusqu'alors de Hafsa. La commission consulta des musulmans qui connaissaient le texte par cœur.

La critique de l'authenticité du texte s'opéra d'une manière extrêmement rigoureuse. La concordance des témoignages fut jugée nécessaire pour retenir le moindre verset qui pût prêter à discussion ; on sait, en effet, que certains versets du Coran peuvent corriger certains autres pour ce qui concerne les prescriptions, ce qui s'explique parfaitement quand on se rappelle que l'apostolat du Prophète porte sur vingt années en chiffres ronds. On aboutit ainsi à un texte où l'ordre des sourates reflétait ce lui — on le pense aujourd'hui qu'avait suivi le Prophète dans sa récitation complète du Coran durant le mois de Ramadan, comme on l'a vu plus haut.

On pourrait s'interroger sur les motifs qui conduisirent les trois premiers califes, Uthman en particulier, à opérer des collections et recensions du texte. Ils sont simples : l'expansion de l'Islam fut d'une extrême rapidité dans les toutes premières décennies qui suivirent la mort de Mohamed et cette expansion se fit au milieu de peuples dont beaucoup possédaient des langues qui n'étaient pas l'arabe. Il fallut prendre des précautions indispensables pour assurer la propagation du texte dans sa pureté originelle : la recension d'Uthman eut cet objectif.

Uthman envoya des exemplaires du texte de cette recension dans les centres de l'Empire islamique et c'est ainsi que, de nos jours, il existe, selon le professeur Hamidullah, des copies que l'on attribue à Uthman, à Tachkent et à Istanbul. Mis à part quelques éventuelles fautes de copie, les pièces les plus anciennes connues de nos jours et retrouvées dans tout le monde islamique sont identiques ; il en va de même pour les pièces que l'on possède en Europe (à la Bibliothèque nationale de Paris, il y a des fragments datant, selon les experts, des VIII^{ème} et IX^{ème} siècles de l'ère chrétienne,

soit les II^{ème} et III^{ème} siècles de l'Hégire). La multitude des textes anciens connus concorde à de très minimes variantes près, qui ne changent rien au sens général du texte, si le contexte admet parfois plusieurs possibilités de lecture en relation avec le fait que l'écriture ancienne était plus simple que l'actuelle¹.

Les sourates, au nombre de cent quatorze, furent classées par ordre de longueur décroissante, avec quelques exceptions cependant. La chronologie de la Révélation ne fut donc pas respectée. On la connaît cependant dans la grande majorité des cas. Un nombre important de récits sont évoqués en plusieurs endroits du texte, ce qui donne parfois lieu à des répétitions. Très souvent un passage ajoute des détails à un récit rapporté incomplètement ailleurs. Et tout ce qui peut avoir un rapport avec la science moderne est, comme pour beaucoup de sujets traités dans le Coran, réparti dans le Livre sans aucune apparence de classification.

III. LA CRÉATION DES CIEUX ET DE LA TERRE

A la différence de l'Ancien Testament, le Coran n'offre pas de narration d'ensemble de la création. A la place d'un récit continu, on trouve en de nombreux endroits du Livre des passages évoquant certains de ses aspects et donnant plus ou moins de précision sur les événements successifs qui l'ont marquée. Pour avoir une idée claire de la manière dont ces derniers sont présentés, il faut donc rassembler les fragments épars dans un nombre important de sourates.

Cette dissémination dans le Livre d'évocations d'un même sujet n'est pas particulière au thème de la création. Beaucoup de grands sujets sont ainsi traités dans le Coran, qu'il s'agisse de phénomènes terrestres ou célestes ou de questions concernant l'homme, qui intéressent le scientifique. Pour chacun d'eux, un même travail de collection de versets a été entrepris.

Pour beaucoup d'auteurs européens, le récit coranique de la création est très voisin du récit biblique et on se plaît à présenter les deux récits parallèlement. Je pense que cette conception est erronée, car il existe des dissemblances évidentes. Sur des questions qui ne sont nullement accessoires du point de vue scientifique, on découvre dans le Coran des affirmations dont on cherche vainement l'équivalent dans la Bible. Celle-ci contient des développements qui n'ont pas d'équivalent dans le Coran.

Des analogies apparentes entre les deux textes sont bien connues ; parmi celles-ci, le chiffrage des phrases successives de la création est à première vue identique : aux six jours de la Bible correspondraient les six jours du Coran. Mais, en réalité, le problème est plus complexe et mérite qu'on s'y arrête.

1. L'absence de points diacritiques pouvait, par exemple, faire lire un verbe à l'actif ou au passif et, dans certains cas, au masculin ou au féminin, mais le plus souvent cela ne prêta guère à conséquence importante, le contexte rétablissant le sens dans un grand nombre de cas.

LES SIX PÉRIODES DE LA CRÉATION

Le récit biblique¹ évoque sans la moindre ambiguïté la création en six jours suivis d'un jour de repos, celui du sabbat, par analogie avec les jours de la semaine. On a vu que ce mode de narration par les prêtres du VI^{ème} siècle avant J.-C. répondait à des intentions d'exhortation à la pratique du sabbat : tout Juif devant, le jour du sabbat, se reposer² comme le Seigneur l'avait fait après avoir œuvré durant les six jours de la semaine.

Ainsi compris par la Bible, le mot « jour » définit l'intervalle de temps compris entre deux levers successifs ou deux couchers successifs du soleil pour un habitant de la terre. Le jour défini de cette manière est fonction de la rotation de la Terre sur elle-même. Il est bien évident qu'on ne peut, en toute logique, parler de « jours » dans le sens ainsi défini, alors que le mécanisme qui va en provoquer l'apparition — c'est-à-dire l'existence de la Terre et sa rotation autour du Soleil — n'est pas encore mis en place aux premiers stades de la création selon le récit biblique. Cette impossibilité a été soulignée dans la première partie de ce livre.

Si l'on se réfère aux textes de la majorité des traductions du Coran, on y lit — par analogie avec ce que la Bible nous apprend — que, pour la Révélation islamique, le processus de la création s'est étalé également sur une période de six jours. L'on ne saurait reprocher aux traducteurs de rendre le mot arabe par son sens le plus courant. C'est ainsi que les traductions l'expriment ordinairement et l'on peut lire dans le Coran, pour le verset 54 de la sourate 7 :

« Votre Seigneur est Dieu qui créa les cieux et la terre en six jours. »

Peu nombreux sont les traductions et commentaires du Coran qui font remarquer que le mot jours doit être compris en réalité comme signifiant périodes. On a d'ailleurs soutenu que si les textes coraniques sur la création divisaient ses phases en « jours », c'était dans l'intention délibérée de reprendre ce en quoi tout le monde croyait à l'aurore de l'Islam parmi les juifs et les chrétiens et de ne pas heurter de front une croyance aussi largement répandue.

En fait, et sans rejeter nullement cette manière de voir, ne peut-on pas envisager de plus près le problème et examiner les sens possibles que peut avoir, *dans le Coran même* et plus généralement dans la langue de l'époque, le mot que nombre de commentateurs eux-mêmes continuent de traduire par jour : *yawm*, au pluriel *ayyâm* en arabe³.

1. Le récit biblique dont il s'agit ici est le récit dit sacerdotal, dont on a parlé dans la première partie de cet ouvrage ; le récit yahviste, condensé en quelques lignes dans le texte actuel de la Bible, est trop insignifiant pour qu'on le prenne ici en considération.

2. Sabbat veut dire se reposer en hébreu.

3. On trouvera à la dernière page de cet ouvrage la correspondance entre les caractères latins et les lettres arabes.

Son sens le plus courant est jour, mais précisons bien qu'il tend à désigner plutôt la clarté diurne que la durée de temps entre un coucher de soleil et celui de son lendemain. Le pluriel *ayyâm* peut signifier non seulement jours mais encore longue durée, période de temps non précisée (mais toujours longue). Le sens de « période de temps » que peut avoir le mot se retrouve autre part dans le Coran. C'est ainsi qu'on y lit :

- Sourate 32, verset 5

{ ... en une période de temps (*yawm*) dont la mesure est de mille de ce que vous comptez. }

(Il est à noter que le verset qui précède le verset 5 évoque précisément la création en six périodes.)

- Sourate 70, verset 4 :

{ ... en une période de temps (*yawm*) dont la mesure est de 50000 ans. }

Le fait que le mot *yawm* pouvait désigner une période de temps tout à fait différente de celle à laquelle nous donnons le sens de jour avait frappé des commentateurs très anciens qui ne possédaient naturellement pas les connaissances que nous avons de la durée des phases de la formation de l'univers. C'est ainsi qu'au XVI^{ème} siècle après J.-C., Abu al sêud, qui ne pouvait avoir de notion du jour défini par l'astronomie en fonction de la rotation de la Terre, pensait qu'il fallait, pour la création, envisager une division non en jours au sens où nous l'entendons habituellement, mais en « événements » (en arabe, *nawbat*).

Des commentateurs modernes reprennent cette interprétation. Yusuf Ali (1934) insiste dans son commentaire de chaque verset traitant des phases de la création sur la nécessité de prendre les mots, autre part interprétés avec le sens de jours, comme signifiant en réalité « longues périodes », « âges ».

On peut donc admettre que le Coran envisage, pour les étapes de la création du monde, de longues périodes de temps qu'il chiffre au nombre de six. Certes, la science moderne n'a pas permis aux hommes d'établir que les diverses étapes des processus complexes qui ont abouti à la formation de l'univers étaient au nombre de six, mais elle a formellement démontré qu'il s'agissait de très longues périodes de temps, auprès desquelles les « jours » tels que nous les concevons seraient une dérision.

Un des passages les plus longs du Coran, traitant de la création, l'évoque en juxtaposant une narration d'événements terrestres et une narration d'événements célestes. Il s'agit des versets 9 à 12 de la sourate 41 :

(Dieu s'adresse au Prophète) :

« Dis : En vérité serez-vous infidèles envers Celui qui créa la terre en deux périodes ? Lui donnerez-vous des égaux ? Celui-là est le Seigneur des Mondes.

« Il a placé sur elle des sommets immobiles. Il l'a bénie. Il y a réparti avec mesure ses nourritures en quatre périodes, en proportion convenable, ceci pour ceux qui sont en quête (de celles-ci ? ou d'information ?).

« De plus (*thumma*) il se tourna vers le Ciel alors qu'il était fumée et il lui dit ainsi qu'à la terre : Venez de gré ou de force ! Et le ciel et la terre dirent : Nous venons obéissants.

« Il a décrété les sept cieux en deux périodes, et à chaque ciel il fixa son état par révélation.

« Nous avons paré le ciel le plus proche de luminaires et d'une protection. C'est une détermination du Puissant, de l'Omniscient. »

Ces quatre versets de la sourate 41 présentent plusieurs aspects sur lesquels on reviendra : l'état gazeux initial de la matière céleste et la définition toute symbolique de cieux au nombre de sept. On verra le sens du chiffre. Symbolique est également le dialogue entre Dieu d'une part et le ciel et la terre primitifs d'autre part : il ne s'agit ici que d'exprimer la soumission aux ordres divins des cieux et de la terre une fois formés.

Des critiques ont vu en ce passage une contradiction avec l'énoncé des six périodes de la création. En additionnant les deux périodes de formation de la terre, les quatre périodes de répartition de ces subsistances pour ses habitants et les deux périodes de formation des cieux, on aboutirait au chiffre de huit périodes, ce qui serait en contradiction avec les six périodes définies plus haut.

En fait, ce texte par lequel l'homme est invité à réfléchir sur l'Omnipotence divine en partant de la terre pour achever sa réflexion à propos des cieux présente deux parties qui sont articulées par le mot arabe *thumma*, traduit par « de plus », mais qui veut dire aussi bien « ensuite », ou « par la suite » que « par ailleurs ». Il peut donc impliquer un sens de succession s'appliquant à une succession d'événements ou à une succession dans la réflexion de l'homme sur les événements évoqués ici. Il peut s'agir aussi bien d'une simple mention d'événements que l'on juxtapose sans dessein d'y introduire un sens de succession entre eux. Quoi qu'il en soit, les périodes de la création du ciel peuvent parfaitement coïncider avec les deux périodes de la création de la terre : on examinera un peu plus loin comment est évoqué dans le Coran le processus élémentaire de la formation de l'univers et l'on verra comment il s'applique conjointement aux cieux et à la terre en conformité avec les concepts modernes. On se rendra alors compte de la parfaite légitimité de cette manière de concevoir une simultanéité dans les événements évoqués ici.

Il ne semble pas y avoir d'opposition entre le passage cité ici et la conception découlant des autres textes du Coran d'une formation du monde en six phases ou périodes.

Le Coran ne définit pas un ordre de succession dans la création des deux et de la terre

Dans les deux passages du Coran qui viennent d'être cités, il est fait mention dans un verset de la création des cieux et de la terre (sourate 7, verset 54), et à un autre endroit de la création de la terre et des cieux (sourate 41, versets 9 à 12). Le Coran ne semble donc pas définir un ordre dans la création des cieux et de la terre.

Il existe un petit nombre de versets dans lesquels la terre est mentionnée en premier, comme dans la sourate 2, verset 29 et dans la sourate 20, verset 4 où allusion est faite à « celui qui créa la terre et les cieux ». Il est par contre des versets beaucoup plus nombreux dans lesquels ce sont les cieux qui sont mentionnés avant la terre (sourate 7, verset 54; sourate 10, verset 3 ; sourate 11, verset 7 ; sourate 25, verset 59 ; sourate 32, verset 4 ; sourate 50, verset 38 ; sourate 57, verset 4 ; sourate 79, versets 27 à 33 ; sourate 91, versets 5 à 10).

A vrai dire, mis à part la sourate 79, aucun passage du Coran ne précise de façon formelle une succession : c'est une simple conjonction de coordination (*wa*) qui a le sens de « et » en français qui relie les deux termes, ou bien c'est le mot *thumma* déjà vu qui, dans le passage cité plus haut, peut indiquer une simple juxtaposition ou bien une succession.

Il m'a semblé qu'il existait un seul passage dans le Coran où une succession est nettement établie entre divers événements de la création. Ce sont les versets 27 à 33 de la sourate 79 :

{ Seriez-vous plus ardu à créer ou le ciel que (Dieu) a construit ? Il a élevé bien haut sa voûte puis l'a ordonnée. Il a rendu obscure sa nuit et fait sortir le jour qui monte. Quant à la terre, après cela — (*baeda dhalika*) — il l'a étendue. Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage. Quant aux montagnes, il les a rendues immobiles. (Tout cela) à titre de jouissance matérielle pour vous et vos bêtes de troupeau. }

Cette énumération des bienfaits terrestres de Dieu envers les hommes, exprimée en un langage qui convient à des agriculteurs ou à des nomades de la péninsule arabique, est précédée d'une invitation à réfléchir sur la création du ciel. Mais l'évocation du stade où Dieu étend la terre et la rend cultivable est située dans le temps très exactement après que l'alternance des jours et des nuits est réalisée. Il y a donc ici évocation de deux groupes de phénomènes, les uns célestes et les autres terrestres articulés dans le temps. La mention qui en est faite implique ici que la terre devait nécessairement exister avant d'être étendue et qu'elle existait par conséquent alors que Dieu construisait le ciel. Il se dégage alors la notion d'une concomitance des deux évolutions céleste et terrestre, avec intrication des phénomènes. Il ne faut donc trouver aucune signification particulière à la mention qui est faite dans le texte coranique à propos de la création de la terre avant les cieux ou des cieux avant la terre : la place des mots ne préjuge pas de l'ordre dans lequel la création s'est effectuée, si des précisions ne sont pas par ailleurs données.

Le processus fondamental de la formation de l'univers et son aboutissement à la constitution des mondes

Le Coran présente en deux versets une synthèse brève des phénomènes qui ont constitué le processus fondamental de la formation de l'univers :

- Sourate 21, verset 30 :

{ Les impies n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre étaient soudés, que nous les avons séparés, et que de l'eau nous avons fait provenir toute chose vivante ? Eh quoi ! Ne croiront-ils donc point ? }

- Sourate 41, verset 11 : Dieu ordonne au Prophète de dire après une invitation à la réflexion au sujet de la création de la terre (le sens)

{ Par ailleurs Dieu se tourna vers le ciel alors qu'il était fumée et il lui dit ainsi qu'à la terre... } Suivent les commandements de soumission auxquels allusion a été faite plus haut.

On reviendra plus loin sur l'origine aquatique de la vie qui sera examinée à côté d'autres problèmes biologiques évoqués dans le Coran. Il faut retenir pour l'instant ce qui suit :

a) l'affirmation de l'existence d'une masse gazeuse avec de fines particules, car c'est bien ainsi qu'il faut interpréter le mot fumée (*dukhân*, en arabe). La fumée est généralement constituée par un substratum gazeux avec, en suspension plus ou moins stable, de fines particules pouvant appartenir aux états solide et même liquide de la matière et se trouver à une température plus ou moins élevée ;

b) la mention d'un processus de séparation (*fatq*) d'une masse initiale unique dont les éléments étaient initialement soudés entre eux (*ratq*). Précisons bien qu'en arabe *fatq* est l'action de rompre, de dessouder, de séparer et que *ratq* est le fait de souder ou de couder des éléments pour faire un tout homogène.

Ce concept de séparation d'un tout en plusieurs parties est précisé en d'autres passages du Livre par l'évocation de mondes multiples. Le premier verset de la première sourate du Coran proclame après l'invocation d'ouverture : « Au nom de Dieu, Miséricordieux et Compatissant », « Louange à Dieu, Seigneur des Mondes ».

L'expression " Mondes "revient des dizaines de fois dans le Coran. Les cieux sont aussi évoqués comme multiples, non seulement sous la forme du pluriel, mais encore avec la numération symbolique à l'aide du chiffre 7.

7 est employé 24 fois dans tout le Coran pour des chiffrements divers. Il a très souvent le sens de multiple sans que l'on connaisse de façon précise la raison de l'usage ainsi fait du chiffre dans ce sens. Chez les Grecs et chez les Romains, le chiffre 7 paraît bien avoir eu le même sens de pluralité non définie. Dans le Coran, 7 fois le chiffre 7 se rapporté aux cieux proprement dits (*samawât*), une fois le chiffre 7 est employé seul

pour désigner les cieux qui restent sous-entendus. Une fois mention est faite des 7 voies du ciel :

- Sourate 2, verset 29 (le sens)

{ Dieu est celui qui créa pour vous ce qui se trouve en totalité sur la terre. Par ailleurs il se dirigea vers le ciel et façonna harmonieusement sept cieux. De toute chose il est Omniscient. }

- Sourate 23, verset 17 :

{ Et certainement nous avons créé au-dessus de vous sept voies : nous n'avons pas été insoucieux de la création. }

- Sourate 67, verset 3 :

{ Dieu est celui qui créa sept cieux en couches. Tu ne verras pas de défaut dans la création du Miséricordieux. Ramène la vue sur elle ! Y vois-tu des failles ? }

- Sourate 71, verset 15-16 :

{ N'avez-vous pas vu comment Dieu créa sept cieux en couches et (comment) il y plaça la lune comme clarté et (y) plaça le soleil comme flambeau¹ ? }

- Sourate 78, versets 12 et 13 :

{ Nous avons construit au-dessus de vous sept (cieux) robustes et nous y avons placé une lampe très ardente. }

La lampe très ardente est ici le soleil.

Pour tous ces versets les commentateurs coraniques sont d'accord :

Le chiffre 7 désigne une pluralité sans autre précision².

Les cieux sont donc multiples, les terres le sont aussi et ce n'est pas un des moindres étonnements du lecteur moderne du Coran que de trouver dans un texte de cette époque l'annonce du fait que des terres comme la nôtre puissent se trouver dans l'univers, ce que les hommes n'ont pas encore vérifié en notre temps.

Le verset 12 de la sourate 65 annonce en effet :

{ Dieu est celui qui créa sept cieux et de la terre (*ard*) un nombre semblable. L'ordre (divin) descend parmi eux pour que vous sachiez que Dieu est, sur toute chose. Omnipotent et que Dieu embrasse toute chose en (sa) science. }

1. On remarquera que lune et soleil qui sont appelés tous deux lumineux dans la Bible sont désignés ici, comme toujours dans le Coran, de manière différente, la première par la clarté (*nûr*) tandis que le second est comparé dans ce verset au flambeau (*sirâj*) qui produit la lumière. On verra plus loin l'application au soleil d'autres épithètes.

2. En dehors du Coran, dans les textes de l'époque du Prophète Mohamed ou des tout premiers siècles qui l'ont suivie rapportant ses paroles (hadiths), on trouve souvent le chiffre 7 pour indiquer simplement une pluralité.

7 indiquant comme on l'a vu une pluralité indéterminée, on peut conclure que le texte coranique indique clairement qu'il n'existe pas qu'une terre, la terre des hommes (*ard*); il y en a d'autres semblables dans l'univers.

Autre sujet d'étonnement pour le lecteur du Coran au XX^e siècle :

Des versets mentionnent trois groupes de choses créées, ce sont :

- celles qui se trouvent dans les cieux ;
- celles qui se trouvent sur la terre ;
- celles qui se trouvent entre les cieux et la terre.

Voici quelques-uns de ces versets :

- Sourate 20, verset 6 :

{ A Lui Dieu appartient ce qui est dans les cieux, sur la terre, entre eux, et sous la terre humide. }.

- Sourate 25, verset 59 :

{ Celui qui créa les cieux, la terre et ce qui est entre eux en six périodes. }

- Sourate 32, verset 4 :

{ Dieu est celui qui créa les cieux, la terre et ce qui est entre eux en six périodes. }

- Sourate 50, verset 38 :

{ Certes nous avons créé les cieux, la terre et ce qui est entre eux en six périodes, sans qu'aucune fatigue ne nous ait touché ¹. }.

La mention dans le Coran de {ce qui est entre les cieux et la terre} se retrouve encore dans les versets suivants : sourate 21, verset 16 ; sourate 44, versets 7 et 38 ; sourate 78, verset 37 ; sourate 15, verset 85 ; sourate 46, verset 3 ; sourate 43, verset 85.

Cette création en dehors des cieux et en dehors de la terre, mentionnée à plusieurs reprises, est *a priori* peu imaginable. Il faut faire appel, pour comprendre le sens de ces versets, aux constatations humaines les plus modernes sur l'existence d'une matière cosmique extragalactique et, pour cela, reprendre, en procédant du plus simple au plus compliqué, les notions établies par la science contemporaine sur la formation de l'univers. Ce sera l'objet du paragraphe suivant.

1.Cette affirmation selon laquelle la création n'avait nullement fatigué Dieu apparaît comme une évidente réplique au paragraphe du récit biblique, cité dans la première partie de ce livre, selon lequel Dieu aurait dû se reposer le septième jour du travail qu'il avait fait les jours précédents !

Mais avant de passer à ces considérations purement scientifiques, il est bon de résumer les points essentiels sur lesquels le Coran nous renseigne à propos de la création. D'après ce qui précède, ces points sont les suivants :

1. Existence de six périodes pour la création en général.
2. Intrication des phases de la création des cieux et de celles de la création de la terre.
3. Création de l'univers à partir d'une masse initiale unique formant un bloc qui se sépara par la suite.
4. Pluralité des cieux et pluralité des terres.
5. Existence d'une création intermédiaire "entre cieux et terre "

Quelques données de la science moderne sur la formation de l'univers en comparaison avec le Coran

LE SYSTÈME SOLAIRE

La Terre et les planètes qui tournent autour du Soleil constituent un monde organisé dont les dimensions apparaissent colossales à notre échelle humaine. La Terre n'est-elle pas à une distance approximative de 150 000 000 de kilomètres du Soleil? Cette distance est considérable pour un être humain, mais elle est encore très petite par rapport à la distance moyenne qui sépare du Soleil la planète la plus éloignée de lui dans le système solaire : en chiffre rond, 40 fois la distance Soleil-Terre, soit près de 6 milliards de kilomètres. Le double de cette distance, soit près de 12 milliards de kilomètres, représente la plus grande dimension de notre système solaire. La lumière du Soleil met près de 6 heures pour atteindre cette planète, Pluton, et pourtant elle accomplit ce trajet à la terrifiante vitesse de 300 000 Km à la seconde. Mais ce sont des milliards d'années que mettra la lumière pour nous parvenir d'étoiles situées aux confins du monde céleste connu.

LES GALAXIES

Le Soleil dont nous sommes un satellite au même titre que les autres planètes qui l'entourent n'est lui-même qu'un infime élément parmi une centaine de milliards d'étoiles qui forment un ensemble appelé galaxie. On en voit tout l'espace parsemé par une belle nuit d'été, constituant ce qu'on appelle la Voie lactée. Ce groupe présente des dimensions considérables. Alors que la lumière pouvait, en unités de l'ordre des heures, parcourir tout le système solaire, elle requiert un temps de l'ordre de 90 000 années pour aller d'une extrémité à l'autre du groupe le plus compact des étoiles qui constituent notre galaxie.

Or cette galaxie à laquelle nous appartenons, pour si prodigieusement vaste qu'elle soit — n'est qu'un petit élément du ciel. Il existe des agglomérats géants d'étoiles analogues

à la Voie lactée en dehors de notre galaxie. Ils ont été découverts depuis un peu plus de cinquante ans, lorsque l'exploration astronomique put bénéficier d'une instrumentation optique aussi perfectionnée que celle qui a permis de réaliser le télescope du mont Wilson aux Etats-Unis. De cette manière on a pu déceler un nombre prodigieusement élevé d'amas de galaxies et des galaxies isolées situées à des distances telles qu'il a fallu constituer une unité spéciale d'années-lumière, le parsec (distance parcourue par la lumière en 3,26 années à la vitesse de 300 000 km à la seconde).

FORMATION ET ÉVOLUTION DES GALAXIES, DES ÉTOILES ET DES SYSTÈMES PLANÉTAIRES

Qu'existait-il à l'origine dans l'espace immensément vaste occupé par les galaxies ? La science moderne ne peut répondre à cette question qu'à partir d'une certaine époque de l'évolution de l'univers dont elle ne peut chiffrer la durée qui nous en sépare.

Aux temps les plus reculés sur lesquels elle est capable de se prononcer, la science moderne a tout lieu de considérer que l'univers était formé d'une masse gazeuse composée principalement d'hydrogène et pour une partie d'hélium en rotation lente. Cette nébuleuse s'est ensuite divisée en de multiples fragments de dimensions et de masses considérables, à telle enseigne que les astrophysiciens peuvent les évaluer de l'ordre de un milliard à 100 milliards de fois la masse actuelle du Soleil (celle-ci représentant plus de 300 000 fois la masse de la Terre). Ces chiffres rendent compte de l'importance de ces fragments de masse gazeuse initiale qui vont donner naissance aux galaxies.

Un nouveau morcellement va former les étoiles. Intervient alors un processus de condensation dans lequel entrent en jeu les forces gravitationnelles (car ces corps sont en mouvement et en rotation de plus en plus rapide), les pressions, l'influence des champs magnétiques et les radiations. Les étoiles deviennent brillantes en se contractant et en transformant en énergie thermique les forces gravitationnelles. Des réactions thermonucléaires entrent en jeu et, par fusion, des atomes plus lourds se forment aux dépens d'autres plus légers ; c'est ainsi qu'on passe de l'hydrogène à l'hélium, puis au carbone et à l'oxygène, pour arriver aux métaux et aux métalloïdes.

Les étoiles ont ainsi une vie, et l'astronomie moderne en fait une classification en fonction de leur stade évolutif. Les étoiles ont une mort : on a observé au dernier stade évolutif l'implosion brutale de certaines étoiles devenant de véritables « cadavres ».

Les planètes, et la Terre en particulier, proviennent, elles aussi, d'un processus de séparation à partir du constituant initial que fut au début la nébuleuse primitive. C'est une donnée qui n'est plus controversée depuis un quart de siècle que le Soleil s'est condensé au sein de la nébuleuse unique et que les planètes ont fait de même au sein du disque nébulaire qui l'entourait. Remarquons — et c'est d'un intérêt capital pour le sujet qui nous préoccupe ici — qu'il n'y a pas eu succession dans la formation d'éléments célestes comme le Soleil et dans celle de l'élément terrestre. Il y a un parallélisme évolutif avec identité d'origine.

Ici, la science nous renseigne sur l'époque au cours de laquelle les événements qui viennent d'être évoqués se sont passés. Alors qu'on estime approximativement à dix milliards d'années l'ancienneté de notre galaxie, un peu plus de cinq milliards d'années plus tard, dans cette hypothèse, on aurait assisté à la formation du système solaire. L'étude de la radioactivité naturelle permet de situer l'âge de la Terre et le moment de la formation du Soleil à 4,5 milliards d'années, avec une précision actuelle d'au moins 100 millions d'années, selon le calcul de certains savants. Cette précision suscite l'admiration car si 100 millions d'années représentent un temps très long, le rapport erreur maximale/temps total à mesurer est de soit $0,1/4,5$ soit 2,2 %.

Ainsi, pour la formation du système solaire, les spécialistes de l'astrophysique sont arrivés à un degré élevé de connaissance sur le processus général qui peut être ainsi résumé : condensation et contraction d'une masse gazeuse en rotation, séparation en fragments laissant en place Soleil et planètes, dont la Terre¹. Ces acquisitions de la science sur la nébuleuse primitive et son mode de division en une quantité incommensurable d'étoiles groupées en galaxies ne laissent pas le moindre doute sur la légitimité d'un concept de pluralité des mondes, mais elles n'apportent aucune espèce de certitude sur l'existence dans l'univers de ce qui pourrait, de près ou de loin, ressembler à la Terre.

LE CONCEPT DE PLURALITÉ DES MONDES

Cependant, les astrophysiciens modernes jugent extrêmement probable la présence dans l'univers de planètes analogues à la Terre. Pour ce qui concerne le système solaire, personne ne songe plus raisonnablement à la possibilité de trouver sur une autre planète de ce système des conditions générales ressemblant à celles de la Terre.

C'est donc en dehors du système solaire qu'il faudrait les rechercher. On juge probable l'éventualité de leur existence en dehors de celui-ci pour les raisons suivantes.

On considère que, dans notre galaxie, la moitié des 100 milliards d'étoiles devraient posséder, comme le Soleil, un système planétaire. En effet, cette cinquantaine de milliards d'étoiles a, comme le Soleil, une rotation lente, propriété qui invite à penser que des planètes existent autour d'elles comme satellites. L'éloignement de ces étoiles est tel que les supposées planètes satellites ne sont pas observables, mais leur existence est jugée très probable par suite de certaines caractéristiques de trajectoire : une ondulation légère de la trajectoire de l'étoile est l'indice de la présence d'un satellite planétaire compagnon. C'est ainsi que l'étoile de Barnard posséderait au moins un compagnon planétaire de masse dépassant celle de Jupiter, et peut-être deux satellites. P. Guérin a écrit : « Les systèmes planétaires sont, selon toute évidence, répandus à profusion dans l'univers. Le système solaire et la Terre ne sont pas uniques.., » Et, comme corollaire : « La vie, comme les planètes qui l'abritent, est répandue dans tout l'univers, partout où elle a trouvé les conditions physico-chimiques nécessaires à son éclosion et à son développement. »

1. Quant à la Lune, on reconnaît comme vraisemblable une séparation progressive de la Terre par suite du ralentissement de sa rotation.

LA MATIÈRE INTERSTELLAIRE

Le processus fondamental de la formation de l'univers résida donc en une condensation de la matière de la nébuleuse primitive, puis en sa séparation en fragments qui constituèrent à l'origine des masses galactiques. Celles-ci se fragmentèrent à leur tour en étoiles qui donnèrent des sous-produits de fabrication qui sont les planètes. Ces séparations successives laissèrent entre les groupes d'éléments principaux ce que l'on pourrait appeler des restes. On leur donne le nom plus scientifique de matière galactique interstellaire. On l'a décrite sous des aspects divers, tantôt celui de nébuleuses brillantes, diffusant une lumière reçue d'autres étoiles et qui pourraient être constituées par des « poussières » ou des « fumées », selon les expressions des astrophysiciens, tantôt celui de nébuleuses obscures, de densité plus faible, ou encore d'une matière interstellaire encore plus discrète, connue pour gêner les mesures photométriques en astronomie. L'existence, entre les galaxies elles-mêmes, de « ponts » de matière ne fait pas de doute. Pour raréfiés que soient ces gaz, ils pourraient, en raison de l'espace colossalement grand qu'ils occupent, par suite de l'immense éloignement des galaxies les unes des autres, correspondre à une masse qui, malgré leur faible densité, serait susceptible de dépasser l'ensemble des masses des galaxies. A. Boichot attache à la présence de ces masses intergalactiques une importance primordiale, susceptible de « modifier considérablement les idées sur l'évolution de l'univers. »

Il faut maintenant, à la lumière de ces données scientifiques modernes, reprendre les idées fondamentales extraites du Coran sur la création de l'univers.

Confrontation avec les données coraniques sur la création

Examinons les cinq points essentiels sur lesquels le Coran donne des précisions à propos de la création.

1. Les six périodes de la création des cieux et de la terre, selon le Coran, couvraient la formation des corps célestes, celle de la terre et le développement de cette dernière jusqu'à ce qu'elle devienne (avec ses « nourritures ») habitable par les hommes. Pour cette dernière, dans le récit coranique, les événements se sont déroulés en quatre temps. Devrait-on y voir les ères géologiques décrites par la science moderne, l'homme étant apparu, on le sait, à l'ère quaternaire ? Ce n'est qu'une simple hypothèse. Nul ne peut répondre à cette question.

Mais il faut remarquer que, pour former les corps célestes aussi bien que pour former la Terre, comme l'expliquent les versets 9 à 12 de la sourate 41 (voir p. 138), deux phases ont été nécessaires. Or la science nous apprend que si l'on prend comme exemple (et seul exemple accessible) la formation du Soleil et de son sous-produit, la Terre, le processus s'est déroulé par condensation de la nébuleuse primitive et séparation. C'est précisément ce que le Coran exprime de façon tout à fait explicite par la mention des processus qui ont produit, à partir de la « fumée » céleste, une soudure puis une séparation. On enregistre donc ici une identité parfaite entre la donnée coranique et la donnée scientifique.

2. La science a montré l'intrication des deux événements de formation d'une étoile (comme le Soleil) et de son satellite, ou d'un de ses satellites (comme la Terre). Cette intrication n'apparaît-elle pas dans le texte coranique comme on l'a vu ?

3. La correspondance est manifeste entre l'affirmation de l'existence, au stade initial de l'univers, de cette « fumée » dont le Coran parle pour désigner l'état à prédominance gazeuse de la matière qui le constituait alors et la conception de la nébuleuse primitive selon la science moderne.

4. La pluralité des cieux exprimée dans le Coran par le symbole du chiffre 7, dont on a vu la signification, reçoit de la science moderne sa confirmation dans les constatations faites par les astrophysiciens sur les systèmes galactiques et leur nombre considérable.

Par contre, la pluralité des terres analogues, au moins par certains aspects, à la nôtre, est une notion qui se dégage du texte coranique, mais dont la science n'a pas donné la démonstration de la réalité ; toutefois, les spécialistes la considèrent comme tout à fait vraisemblable.

5. L'existence d'une création intermédiaire entre « cieux » et « terre » exprimée dans le Coran peut être rapprochée de la découverte de ces ponts de matière présents en dehors des systèmes astronomiques organisés.

Si, donc, toutes les questions posées par le récit coranique ne sont pas à ce jour entièrement confirmées par des données scientifiques, il n'existe pas en tout cas la moindre opposition entre les données coraniques concernant la création et les connaissances modernes sur la formation de l'univers. Le fait mérite d'être souligné pour la Révélation coranique alors qu'est apparu avec évidence que le texte que nous possédons de nos jours de l'Ancien Testament a donné sur ces événements des précisions qui ne sont pas acceptables du point de vue scientifique. Comment s'en étonner d'ailleurs lorsqu'on sait que le texte sacerdotal du récit de la création de la Bible¹ fut écrit par les prêtres du temps de la déportation à Babylone, qui avaient les buts légalistes que l'on a précisés et qui ont, dans cet esprit, confectionné une narration appropriée à leurs vues théologiques. L'existence d'une telle dissemblance entre le récit biblique et les données coraniques sur la création est intéressante à souligner encore devant les accusations — toutes gratuites — qui n'ont pas été ménagées à Mohamed depuis les débuts de l'Islam d'avoir copié les récits bibliques. Sur le sujet de la création l'accusation n'a pas le moindre fondement. Comment un homme aurait-il pu, il y a près de quatorze siècles, corriger à ce point le récit qui avait cours en éliminant des erreurs du point de vue scientifique et en énonçant de son propre chef des données dont la science démontrera finalement l'exactitude à notre époque. Une telle hypothèse est insoutenable. Le Coran fournit de la création une relation tout à fait différente de celle de la Bible.

1. Ce texte éclipe les quelques lignes? du récit yahviste trop succinct et trop vague pour être pris en considération par un esprit scientifique.

Réponses à certaines objections

Indiscutable est l'existence de ressemblances entre les récits bibliques et les récits coraniques à propos d'autres sujets, en particulier ceux qui concernent l'histoire religieuse. Il est d'ailleurs très curieux de remarquer, à ce point de vue, que si l'on ne fait pas grief à Jésus d'avoir repris l'évocation de faits du même ordre et des enseignements bibliques, on ne se sent nullement gêné, dans nos pays occidentaux, pour reprocher à Mohamed de les reprendre dans sa prédication, en suggérant qu'il est un imposteur puisqu'il les présente comme une Révélation. Mais où est donc cette preuve de la reproduction par Mohamed dans le Coran de ce que des rabbins lui auraient appris ou dicté ? Elle n'a pas plus de support que l'affirmation selon laquelle un moine chrétien lui aurait donné une solide formation religieuse. Qu'on relise ce que R. Blachère dit de cette « fable » dans son livre. *Le Problème de Mahomet*¹.

On avance aussi un semblant d'identité entre certains énoncés coraniques et des croyances remontant à des temps très reculés, sans doute bien antérieurs à la Bible.

D'une manière plus générale, on a voulu voir un relent de certains mythes cosmogoniques dans les écritures saintes ; par exemple la croyance des Polynésiens en l'existence d'eaux primordiales plongées dans les ténèbres qui se séparent à l'apparition de la lumière. Alors ciel et terre se forment. Que l'on compare ce mythe au récit de la création selon la Bible, on y trouvera assurément une certaine ressemblance, mais il est bien léger d'aller accuser la Bible d'avoir repris ce mythe cosmogonique.

Il l'est tout autant de regarder la conception coranique de la division de la matière primordiale constitutive de l'univers au stade initial — conception qui est celle de la science moderne — comme découlant de mythes cosmogoniques divers qui, sous une forme ou sous une autre, expriment quelque chose d'approchant.

Il est intéressant d'analyser de plus près ces croyances et récits mythiques car il y apparaît souvent une idée de départ en elle-même vraisemblable et, pour certains cas, conforme à la réalité de ce que nous savons aujourd'hui ou de ce que nous supposons savoir, mais se greffent sur elle, dans le mythe, des descriptions fantasmagoriques. Tel est le concept assez largement répandu du ciel et de la terre qui auraient été au début unis et se seraient ensuite séparés. Lorsque, comme au Japon, on lui a associé l'image de l'œuf et une expression chaotique avec naturellement, comme pour tout œuf, un germe à son intérieur, l'addition Imaginative fait perdre tout sérieux à ce concept. En d'autres pays, on va lui associer la plante qui pousse pour élever le ciel et séparer le ciel de la terre et, là encore, c'est la fantaisie du détail surajouté qui donne au mythe sa marque bien spéciale. Il n'en reste pas moins que le caractère commun demeure, avec la notion d'une masse unique au départ du processus évolutif de l'univers qui, par scission, va aboutir aux divers « mondes » que nous connaissons.

1. Presses Universitaires de France 1952.

Si ces mythes cosmogoniques sont évoqués ici, c'est pour souligner leur habillage par la fantaisie Imaginative de l'homme et marquer la différence profonde qui existe entre les énoncés coraniques sur le sujet, exempts de tous les détails fantaisistes qui accompagnent ces croyances et marqués, au contraire, par la sobriété verbale de leur énoncé et par leur concordance avec les données modernes de la science.

Ainsi caractérisés, les énoncés coraniques sur la création, pour avoir été exprimés il y a près de quatorze siècles, ne paraissent pas pouvoir recevoir une explication humaine.

IV. L'ASTRONOMIE DANS LE CORAN

Le Coran fourmille de réflexions sur les cieux. On a vu au chapitre précédent concernant la création que la multiplicité des cieux et des terres était mentionnée, ainsi que l'existence de ce que le Coran définit comme une création intermédiaire « entre cieux et terre », ce dont la science moderne a montré la réalité. Les versets relatifs à la création donnaient en quelque sorte déjà une idée générale sur le contenu des cieux, c'est-à-dire de tout ce qui est en dehors de notre terre.

En plus des versets spécifiquement descriptifs de la création, une quarantaine d'autres versets coraniques apportent sur l'astronomie des précisions complémentaires de ces données. Certaines ne sont que des réflexions à la gloire du Créateur et de l'Organisateur de tous les systèmes d'étoiles et de planètes que nous savons disposés selon des positions d'équilibre dont Newton a expliqué le maintien par sa loi d'attraction des corps entre eux.

Les premiers versets cités ici n'offrent guère matière à la réflexion scientifique : ils ont simplement pour but d'attirer l'attention sur la Toute-puissance de Dieu. Il faut en faire mention cependant pour donner une idée réelle de la manière par laquelle le texte coranique a présenté, il y a près de quatorze siècles, l'organisation de l'univers.

Ces allusions constituent un fait nouveau pour la Révélation divine. Ni les Evangiles, ni l'Ancien Testament (mis à part les notions dont on a vu l'inexactitude d'ensemble dans le récit biblique de la création) ne traitent de l'organisation du monde. Le Coran, lui, envisage longuement ce sujet. Ce qu'il contient importe, mais également ce qu'il ne contient pas. Il ne contient pas, en effet, de relation des théories en honneur à l'époque sur l'organisation du monde céleste et dont la science a démontré plus tard l'inexactitude. On en donnera plus loin un exemple. Cet aspect d'ordre négatif doit être souligné¹.

1. J'ai souvent entendu dire, de la part de ceux qui s'ingénient à rechercher une explication humaine — et seulement une explication humaine — à tout problème que pose le Coran, que si le Livre contenait des précisions étonnantes sur l'astronomie, c'est parce que les Arabes étaient sur ce point très savants. C'est tout simplement oublier que le développement de la science en général en pays islamique est bien postérieur au Coran et que, de toute façon, les connaissances scientifiques de cette grande époque n'auraient pas permis à un être humain d'écrire certains versets sur l'astronomie que nous trouvons dans le Coran. La démonstration en sera donnée dans les paragraphes suivants.

A. Réflexions générales sur le ciel

- Sourate 50, verset 6. Il s'agit des hommes en général (le sens)
{ N'ont-ils pas considéré le Ciel, au-dessus d'eux, comment nous l'avons édifié et orné, sans qu'y soient des failles [dans sa construction] }

- Sourate 31, verset 10 :
{ Dieu a créé les cieus sans piliers que vous verriez... }

- Sourate 13, verset 2 :
{ Dieu est celui qui éleva les cieus sans piliers que vous verriez, puis s'établit sur son trône et assujettit le soleil et la lune.. }

Ces deux derniers versets sont une réfutation de la croyance selon laquelle la voûte du ciel ne devait qu'à l'existence de piliers de soutènement de ne pas s'écraser sur la terre.

- Sourate 55, verset 7 :
{ Le ciel, Dieu l'a élevé... }

- Sourate 22, verset 65 : :
{ .. Dieu empêche le ciel de s'affaisser sur la terre : (celui-ci ne le ferait) qu'avec sa permission... } .

On sait que l'éloignement des masses célestes à des distances considérables et proportionnelles à l'importance des masses elles-mêmes, constitue le fondement de leur équilibre. Plus les masses sont éloignées, plus les forces d'attraction des unes sur les autres sont faibles. Plus elles sont rapprochées, plus elles retentissent l'une sur l'autre ; c'est le cas de la Lune, proche de la Terre (dans le contexte astronomique s'entend) qui influe par la loi d'attraction sur la position de l'eau dans les mers, d'où le phénomène des marées. Si deux corps célestes se rapprochaient par trop, la collision serait inévitable. La soumission à un ordre est la condition *sine qua non* de l'absence de perturbations.

Aussi la soumission des cieus à l'ordre divin est-elle très souvent rappelée.

- Sourate 23, verset 86 : Dieu y parle au Prophète :
{ Dis : Qui est le Seigneur des sept cieus et le Seigneur du trône immense ? }

On a vu qu'il faut entendre par sept cieus des cieus multiples et non en nombre fini.

- Sourate 45, verset 13 : :
{ Dieu a soumis pour vous ce qui est dans les cieus et ce qui est sur la terre, tout procédant de Lui. En vérité n'y a-t-il pas en cela des signes pour qui réfléchit ? }

- Sourate 55, verset 5 : :
{ Le soleil et la lune (sont soumis) à des calculs. }

- Sourate 6, verset 96 :

{ ... (c'est Dieu qui) fit de la nuit un repos et établit le soleil et la lune (selon) des calculs... }

- Sourate 14, verset 33 :

{ Dieu a assujetti pour vous le soleil et la lune qui s'appliquent (tous deux) dans leur course régulière. Et il a soumis pour vous la nuit et le jour. }

Ici, un verset complète l'autre : les calculs qui sont évoqués ont pour conséquence la régularité de la course des corps célestes envisagés, exprimée par le mot *dâ'ib*, participe présent d'un verbe qui a pour sens primitif travailler avec zèle et assiduité à quelque chose. On lui a donné ici le sens de « s'appliquer à faire quelque chose avec soin et d'une manière continue, invariable, selon une habitude établie ».

- Sourate 36, verset 39 : Dieu Y parle :

{ A la lune nous avons fixé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie }

Allusion à l'incurvation de la branche de palmier qui, en se desséchant, prend la forme du croissant de lune. On complétera plus loin le commentaire.

- Sourate 16, verset 12 :

{ Dieu a assujetti pour vous la nuit et le jour, le soleil et la lune ; les étoiles sont soumises à son ordre. En vérité, n'y a-t-il pas là des signes pour qui raisonne. }

L'incidence pratique de cette organisation céleste parfaite est mentionnée en insistant sur son intérêt pour faciliter les déplacements de l'homme sur la terre et sur la mer ainsi que le calcul du temps. Cette remarque s'explique quand on se souvient que le Coran fut à l'origine une prédication qui s'adressa à des hommes qui ne pouvaient comprendre que le langage simple qui était le leur dans la vie courante. Telle est la raison de la présence de réflexions comme celles qui suivent.

- Sourate 6, verset 97 :

{ Dieu est celui qui pour vous disposa les étoiles, afin que vous vous dirigiez par elles au milieu des ténèbres de la terre ferme et de la mer. Nous exposons en détail les signes pour qui sait. }

- Sourate 16, verset 16 :

{ Dieu a disposé sur la terre des points de repère et par l'étoile (les hommes) se guident. }

- Sourate 10, verset 5 :

{ Dieu est celui qui fit du soleil une lumière et de la lune une clarté, et pour celle-ci détermina des phases pour que vous connaissiez le nombre des années et le calcul (du temps). Dieu n'a créé cela qu'en (toute) vérité. Il expose en détail les signes pour qui sait. }

Ici, une remarque s'impose. Alors que la Bible a qualifié Soleil et Lune de «luminaires», adjoignant seulement à l'un le qualificatif de grand et à l'autre celui de petit, le Coran attribue à l'un comme à l'autre d'autres différences que celles de la dimension. Certes, la distinction n'est que verbale, mais comment s'adresser aux hommes de cette époque sans les dérouter, tout en exprimant l'idée que Soleil et Lune ne sont pas des luminaires de nature identique.

B. Nature des corps célestes

LE SOLEIL ET LA LUNE

Le Soleil est une lumière (*Diyâ'*) et la Lune une clarté (*nûr*). Cette traduction semble être plus exacte que celle donnée par d'autres qui intervertissent les deux termes. A vrai dire, la différence de sens est faible, encore que *Diyâ'* appartienne à une racine (DW') qui signifie, selon le classique dictionnaire de Kazimirski, briller, luire (se dit du feu, etc.), encore que cet auteur donne également au substantif en question le sens de clarté à côté de celui de lumière.

Mais la différence entre Soleil et Lune va être précisée dans le Coran à l'aide d'autres comparaisons.

- Sourate 25, verset 61 :

{ Béni soit celui qui plaça dans le ciel des constellations et y mit un flambeau et une Lune qui éclaire. }

- Sourate 71, versets 15-16 :

{ N'avez-vous pas vu comment Dieu créa sept cieux en couches et (comment) n'y a placé la lune comme clarté et le soleil comme un flambeau. }

- Sourate 78, versets 12-13 :

{ Nous avons construit au-dessus de vous sept (cieux) robustes et nous y avons placé une lampe très ardente. »

La lampe très ardente est de toute évidence le soleil. }

Ici la Lune est définie comme un corps qui éclaire (*muniyr*), de même racine que *nûr* (la clarté appliquée à la Lune). Quant au Soleil il est comparé à un flambeau (*sirâj*) ou à une lampe très ardente (*wahhâj*).

Un homme de l'époque de Mohamed pouvait assurément faire le partage entre le Soleil, l'astre brûlant bien connu des gens du désert, et la Lune, l'astre de la fraîcheur des nuits. Les comparaisons que l'on trouve à ce propos dans le Coran sont donc toutes naturelles. Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est la sobriété des comparaisons et l'absence dans le texte coranique de tout élément comparatif qui pouvait avoir cours à l'époque et qui apparaîtrait de nos jours comme fantasmagorique.

On sait que le Soleil est une étoile, productrice par ses combustions internes d'une chaleur intense et de lumière, alors que la Lune, non lumineuse par elle-même, ne fait que réfléchir la lumière qu'elle reçoit du Soleil et constitue un astre inerte (tout au moins pour ses couches extérieures). Rien, dans le texte coranique, ne va à rencontre de tout ce que nous savons de nos jours de ces deux corps célestes.

LES ÉTOILES

Les étoiles sont, on le sait, comme le Soleil, des corps célestes sièges de phénomènes physiques divers dont le plus aisément observable est celui de la production de lumière. Ce sont des astres ayant un éclat propre.

Treize fois le mot apparaît dans le Coran (*najm*, au pluriel *nûjûm*) ; il vient d'une racine signifiant apparaître, se laisser voir. Le mot désigne un corps céleste visible sans préjuger de sa nature : émetteur de lumière ou simple réflecteur de la lumière reçue. Pour préciser que l'objet désigné est bien ce que nous appelons une étoile, un qualificatif y est adjoint, comme dans :

Sourate 86, versets 1-3 (le sens)

{ ... Par le ciel et par l'arrivant du soir. Et qui te dira ce qui est l'arrivant du soir l'astre qui brûle et perce¹ }

L'étoile du soir est qualifiée dans le Coran par le mot *thâqib* qui signifie ce qui brûle, se consume et ce qui pénètre à travers quelque chose (ici les ténèbres de la nuit). Le même mot est d'ailleurs retrouvé pour désigner les étoiles filantes (sourate 37, verset 10) :celles-ci sont le résultat d'une combustion.

LES PLANÈTES

Il est difficile de dire si celles-ci sont bien, dans le Coran, évoquées avec le sens précis que l'on donne à ces corps célestes.

Les planètes ne sont pas lumineuses par elles-mêmes. Elles tournent autour du Soleil.

Notre Terre en fait partie. Si l'on présume qu'il peut en exister ailleurs, on n'en connaît que dans le système solaire.

Cinq planètes, en dehors de la Terre, étaient connues dans l'Antiquité : Mercure; Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Trois sont de connaissance moderne : Uranus, Neptune et Pluton.

Le Coran paraît les désigner sous le nom de *kawkab* (pluriel *kawâkib*) sans en préciser le nombre. Le songe de Joseph (sourate 12) en mentionne bien onze, mais il s'agit, par définition, d'un récit imaginaire.

1. Ici, le ciel et une étoile sont pris à témoin pour insister sur l'importance de ce qui va suivre dans le texte.

Une bonne définition de la signification du mot dans le Coran semble être donnée dans un très célèbre verset dont le sens profond apparaît éminemment spirituel, et, du reste, est très discuté par les exégètes. Il présente néanmoins un grand intérêt en raison de la comparaison qui y est faite à propos du mot paraissant désigner une planète.

Le texte qui nous intéresse ici est le suivant :

- Sourate 24, verset 35 :

{ Dieu est la clarté des cieux et de la terre. Sa clarté est semblable à une niche dans laquelle serait une lampe. La lampe est dans un récipient de verre et le récipient de verre est semblable à une planète qui a l'éclat d'une perle. }

Il s'agit bien ici d'une projection de lumière sur un corps qui la réfléchit (le verre) en lui donnant l'éclat de la perle, comme la planète qui est éclairée par le Soleil. C'est le seul détail explicatif concernant le mot que l'on puisse trouver dans le Coran.

Le mot est cité dans d'autres versets. Dans certains on ne peut pas déterminer de quels corps célestes il s'agit (sourate 6, verset 76; sourate 82, versets 1-2).

Mais dans un verset il semble bien, à la lumière des connaissances modernes, qu'il ne puisse s'agir que des corps célestes que nous savons être des planètes. On lit, en effet, dans la sourate 37, verset 6 :

{ En vérité nous avons paré le ciel le plus proche d'un ornement : les planètes. }

L'expression coranique de « ciel le plus proche » pourrait-elle désigner le système solaire ? On sait qu'il n'y a pas, parmi les éléments célestes les plus proches de nous, d'autres éléments permanents que les planètes : le Soleil est l'unique étoile du système qui porte son nom. On ne voit pas de quels autres corps célestes il pourrait s'agir si ce n'est des planètes. Il semble donc que la traduction donnée soit exacte et que le Coran évoque l'existence des planètes selon la définition moderne.

LE CIEL LE- PLUS PROCHE

Le Coran mentionne à plusieurs reprises le ciel le plus proche et les corps célestes qui le constituent, au premier rang desquels, semble-t-il, comme on vient de le voir, les planètes. Mais lorsqu'il associe à des notions matérielles qui sont accessibles à notre entendement, éclairés que nous sommes aujourd'hui par la science moderne, des considérations d'ordre purement spirituel, le sens devient très obscur.

Ainsi le dernier verset cité pouvait être aisément compris mais, lorsque le verset suivant (7) de cette même sourate 37 parle d'une protection contre tout démon rebelle, "protection" encore évoquée dans sourate 21, verset 32 et sourate 41, verset 12, on se trouve en présence de considérations d'un autre ordre.

Quel sens donner également à ces « pierres de lapidation des démons » que le verset 5 de la sourate 67 situe dans le ciel le plus proche ? Les « luminaires » évoqués dans ce

même verset se rapporteraient-ils aux étoiles filantes¹, dont on a vu l'évocation plus haut ?

Toutes ces considérations semblent se situer en dehors du sujet de cette étude. Mention en a été faite ici pour être complet, mais il ne semble pas que les données scientifiques puissent apporter, dans l'état actuel des choses, quelque lumière sur un sujet qui dépasse la compréhension humaine.

C. Organisation céleste

Ce que l'on trouve sur cette question dans le Coran concerne principalement le, système solaire, mais des allusions sont faites aussi à des phénomènes dépassant le système solaire lui-même et qui ont été découverts à l'époque moderne.

Deux versets très importants sont relatifs aux orbites du soleil et de la lune. Ce sont :

- Sourate 21, verset 33 :

{ Dieu est celui qui créa la nuit, le jour, le soleil et la lune. Chacun (de ceux-ci) se déplace sur une orbite avec son mouvement propre. }

- Sourate 36, verset 40 :

{ Il ne conviendrait pas que le soleil rejoigne la lune ni que la nuit devance le jour. Chacun (de ceux-ci) se déplace sur une orbite avec un mouvement propre. }

Ainsi est évoqué avec clarté un fait essentiel : l'existence d'orbites pour la Lune et le Soleil et une allusion est faite au déplacement de ces corps dans l'espace avec un mouvement propre.

De plus, un fait d'ordre négatif apparaît à la lecture de ces versets : il est indiqué que le Soleil se déplace sur une orbite sans aucune précision sur ce que cette orbite serait par rapport à la Terre. Or on croyait à l'époque de la Révélation coranique que le Soleil se déplaçait avec la Terre comme point fixe. C'était le système du géocentrisme en faveur depuis Ptolémée, au II^e siècle avant J.-C. et qui allait être en honneur jusqu'à Copernic, au xv^e siècle. Cette conception, à laquelle pourtant on se ralliait à l'époque de Mohamed, n'apparaît nulle part dans le Coran, ni ici ni ailleurs.

L'EXISTENCE D'ORBITES POUR LA LUNE ET LE SOLEIL

Ce qui est traduit ici par orbite est le mot arabe *falak*, auquel beaucoup de traducteurs du Coran en français donnent le sens de sphère. C'est effectivement le sens initial du mot. Hamidullah le traduit par orbite.

1. On sait qu'une météorite arrivant dans les couches supérieures de l'atmosphère peut déclencher le phénomène lumineux de l'étoile filante.

Le mot a troublé les commentateurs anciens du Coran qui ne pouvaient imaginer la course circulaire de la Lune et du Soleil et se sont alors représenté des images plus ou moins exactes ou tout à fait erronées de la course dans l'espace des deux astres. Si Hamza Boubekeur cite, dans sa traduction du Coran, la diversité des interprétations données : « Une sorte d'axe comme la tige de fer autour de laquelle tourne un moulin ; sphère céleste, orbite, signe du zodiaque, vitesse, onde, ... » Il ajoute cette réflexion du célèbre commentateur du X^e siècle Tabari : « Il est de notre devoir de nous taire quand nous ne savons pas » (XVII, 15). C'est dire combien les hommes étaient alors incapables de comprendre cette notion d'orbite pour le Soleil et la Lune. Il est bien évident que si le mot avait traduit une notion d'astronomie courante à l'époque de Mohamed, l'interprétation de ces versets n'aurait pas conduit à de telles difficultés. Il existait donc là, dans le Coran, une notion nouvelle qui sera éclaircie des siècles plus tard seulement.

1. Pour la Lune

La notion est très répandue de nos jours que, satellite de la Terre, elle tourne autour d'elle avec une périodicité de vingt-neuf jours. Il faut cependant apporter une correction à la circularité absolue de l'orbite, car l'astronomie moderne lui donne une certaine excentricité, de sorte que la distance Terre-Lune évaluée à 384 000 km n'est qu'une distance moyenne.

On a vu plus haut que le Coran mettait en relief l'utilité pour la mesure du temps de l'observation des mouvements de la Lune (sourate 10, verset 5, cité au début de ce chapitre).

On a souvent critiqué ce système de calcul comme archaïque, non pratique, antiscientifique par rapport à notre système fondé sur la rotation de la Terre autour du Soleil qui s'exprime à notre époque dans le calendrier Julien.

Cette critique appelle deux remarques :

a) Le Coran s'adressait, il y a près de quatorze siècles, aux habitants de la péninsule arabique, qui avaient en usage le calcul lunaire du temps. Il convenait de leur tenir le seul langage qu'ils pouvaient comprendre et de ne pas les perturber dans leurs habitudes dans la prise des repères spatiaux et temporels qui, au demeurant, étaient pleinement efficaces. On sait que les hommes du désert sont rompus à l'observation du ciel, au guidage d'après les étoiles et au repérage dans le temps d'après les phases de la Lune, moyens les plus simples et les plus sûrs pour eux.

b) Les spécialistes de ces questions mis à part, on ignore généralement la parfaite correspondance qui existe entre calendrier Julien et calendrier lunaire : 235 mois lunaires correspondent exactement à 19 années juliennes de 365 jours un quart ; la durée de nos années de 365 jours n'est pas parfaite puisqu'elle a besoin d'être corrigée tous les quatre ans (années bissextiles). Avec le calendrier lunaire, les mêmes phénomènes se répètent toutes les 19 années juliennes :

c'est le cycle de Méton, astronome grec qui fit au V siècle avant J.-C. cette découverte de la concordance précise des temps solaire et lunaire.

2. En ce qui concerne le Soleil

L'existence d'une orbite est plus difficilement concevable, habitués que nous sommes à considérer que notre système solaire est organisé autour de lui. Pour comprendre le verset coranique, il faut considérer la situation du Soleil dans notre galaxie et faire appel, par conséquent, à des notions de la science moderne.

Notre galaxie comprend un nombre considérable d'étoiles réparties selon un disque plus épais en son centre qu'à la périphérie. Le Soleil y occupe une position éloignée du centre du disque. La galaxie tournant sur elle-même avec comme axe son centre, il en résulte que le Soleil tourne autour de ce même centre selon une orbite circulaire. L'astronomie moderne en a calculé les éléments. Le Soleil a été estimé par Shapley en 1917 distant du centre de la galaxie de 10 kilo parsecs soit, en kilomètres, approximativement le chiffre 3 suivi de 17 zéros. Pour tourner complètement sur elle-même, la galaxie et le Soleil mettent à peu près 250 millions d'années et, dans ce mouvement, le Soleil se déplace à une vitesse approximative de 250 kilomètres à la seconde.

Tel est le mouvement orbital du Soleil annoncé par le Coran il y a près de quatorze siècles et dont la démonstration de l'existence et les coordonnées sont une acquisition de l'astronomie moderne.

L'ALLUSION AU DÉPLACEMENT DE LA LUNE ET DU SOLEIL DANS L'ESPACE AVEC UN MOUVEMENT PROPRE

Cette notion n'apparaît pas dans les traductions du Coran faites par des hommes de lettres qui, ignorants de l'astronomie, ont traduit le mot arabe exprimant ce déplacement par un des sens du mot qui est « nager », et cela aussi bien dans des traductions françaises que dans la traduction anglaise, par ailleurs si remarquable, de Yusuf Ali.

Le mot arabe faisant allusion à un déplacement avec un mouvement propre est le verbe *sabaHa* (*yasbaHûna* dans le texte des deux versets). Tous les sens du verbe impliquent un déplacement associé à un mouvement propre du corps qui se déplace. C'est « nager » si le déplacement a lieu dans l'eau, c'est se déplacer par le mouvement de ses propres jambes si le déplacement est terrestre. Pour un déplacement dans l'espace, on ne voit guère comment rendre l'idée impliquée par ce mot qu'en employant le sens primitif. De cette manière, il ne semble pas qu'un contresens ait été fait, pour les raisons suivantes :

— La Lune fait son mouvement de rotation sur elle-même dans le même temps où elle accomplit une révolution autour de la Terre, soit en 29 jours et demi environ, de sorte qu'elle présente toujours la même face à notre vue ;